



### SOMMAIRE

#### LE MOT DE LA RÉDACTION

#### LE MOT DU MAIRE

#### LES ADJOINTS

Urbanisme.....	p 4-5
Lannion Trégor Communauté.....	p 5
Travaux.....	p 6-7
Finances.....	p 8
Affaires scolaires.....	p 9
Camping.....	p 10
Environnement.....	p 11
Smitred.....	p 12
Commission Communale des Jeunes.....	p 12
Ludothèque communale.....	p 12
Bibliothèque.....	p 13

#### LA VIE MUNICIPALE

CR des conseils municipaux.....	pp 14 à 20
A table et bon appétit.....	p 21
Transports scolaires 2017-2018.....	p 21

#### LA VIE SCOLAIRE

Ecole Maternelle.....	p 22
Ecole élémentaires - FCPE.....	p 23
CIDS - CAEL.....	p 24

#### LA VIE SOCIALE

Loi ASV.....	p 26-27
--------------	---------

#### AGENDA

Le Lenn en Fête.....	p 28
3 <sup>ème</sup> défi Louannec - Perros-Guirec.....	p 29
Marathon en pays Trégor Goélo.....	p 29

#### LA VIE ASSOCIATIVE

Trégorissimo - Ateliers et chemins.....	p 30
ARAL - Baby gym.....	p 31
Bourse aux vêtements - Louannigous.....	p 32
La Gavotte Louannécaine - Diwan.....	p 33
Danse Passion - CAL.....	p 34
UNC - Viens Jouer.....	p 35

#### LA VIE SPORTIVE

Mell Zorn - Agel.....	p 36
USPL - Yoga.....	p 37
Tennis Club.....	p 38
Louannec Volley - Kimochi Dojo.....	p 39
Baby Ball - Bad'loisirs.....	p 40

#### ARRÊT SUR IMAGES P 41

#### PÊLE MÊLE - ÉTAT CIVIL P 42 - 43

#### BIENVENUE AUX NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS P 43

#### RENCONTRE P 44

#### ARTISANS COMMERÇANTS P 45

#### INFOS PRATIQUES P 46



De gauche à droite : Eric Renaud, Danielle Viard, Guy Parzy, Sylvie Cravec et Gervais Egault, Maire.

Comme dirait Robert Orben (écrivain et humoriste américain), "les vacances, c'est de n'avoir RIEN à faire et... avoir TOUTE la journée pour le faire ! Ca, c'est un beau programme..." Nous vous souhaitons d'avoir beaucoup de boulot de ce genre pour vos vacances) Profitez bien ! Vive la procrastination ! Vive les VRAIES vacances !

#### L'équipe rédactionnelle

Inscrivez-vous au bulletin d'information électronique (newsletter sur le site web de la maire : [www.louannec.com](http://www.louannec.com))

Ce bulletin est respectueux de l'environnement. Il est imprimé avec des encres naturelles et sur du papier recyclé.



Chers Louannécains,

Nous avons vécu ces derniers mois de nombreuses élections (primaires, présidentielles, législatives) qui ont vu le paysage politique français fortement évolué. Les partis traditionnels ont souffert de ce renouveau, mais il est indéniable de constater qu'une certaine dynamique s'est instaurée avec un renouvellement important des acteurs politiques. Osons espérer que cette dynamique perdure et que la France retrouve toute sa place en Europe et dans le monde tout en maintenant un équilibre social national, permettant à chacun d'évoluer au sein de la société française et le tout sans abandonner les plus fragiles. C'est également dans cette période que nous avons malheureusement appris le décès brutal de la députée de la 5<sup>ème</sup> circonscription des Côtes d'Armor, Mme Corinne ERHEL. Ayons une pensée pour elle et sa famille et souvenons-nous de son action au service de notre territoire, de son exemplarité et de son implication forte à l'Assemblée Nationale sur des sujets importants autour du numérique et de ses usages.

Le Conseil Municipal a approuvé lors de la séance du 22 mars 2017 le Plan Local d'Urbanisme (PLU) fixant les règles d'urbanisme pour les 10 ans à venir. Le transfert automatique, fin mars 2017, à la communauté d'agglomération (LTC) de la compétence Urbanisme, permettra sans doute des réajustements plus approfondis lors de l'élaboration d'un futur PLUi à l'échelle intercommunale (horizon 2023)

Le Conseil Municipal a lancé début juin le programme de voirie 2017 pour un montant total de 92 000 € en conformité avec les sommes inscrites au budget primitif 2017. Les priorités fixées par la commission Voirie/Travaux et Environnement permettent de couvrir l'ensemble du territoire dans la continuité des effacements de réseaux déjà réalisés. En complément, la voirie définitive et l'éclairage public vont être exécutés durant l'été sur le lotissement de Poulajous-Bihan, après les réfections provisoires de l'année dernière, suite à des malfaçons sur les réseaux.

Le lotissement du Poulajous-Braz voit sortir les treize logements sociaux du programme lancé par le bailleur social BSB, les dernières informations à ce jour cible une incorporation des locataires avant l'été 2018. Il sera alors temps de lancer un nouveau programme de lotissement communal, fin 2018, début 2019 sur le quartier du Stivel, route du Croajou. Bien que les modalités ne soient pas encore définies, les acheteurs potentiels, primo accédants de préférence, et désireux d'investir sur une commune dynamique et accueillante, sont invités à se faire connaître en Mairie.

Le temps estival du mois de juin, laisse augurer un été ensoleillé, qui, je l'espère permettra à chacun, Louannécains, touristes, de profiter pleinement du merveilleux cadre de vie que propose notre merveilleuse région. Profitez-en tous pour vous ressourcer en famille si vous en avez l'occasion car ces instants restent inoubliables. Mes pensées sincères accompagnent ceux qui n'ont malheureusement pas cette chance.

Que cette période estivale vous remplisse de bonheur et vous comble de joie.

Bonnes vacances à tous....

Le Maire  
Gervais EGAULT

"War Araok Bepred"



## URBANISME

### Evolution de l'urbanisme

En matière d'urbanisme, au niveau national, le début du mandat a été marqué par la promulgation d'une loi importante le 27 mars 2014, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, ALUR, qui entre autres choses, transfère automatiquement à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) Lannion Trégor Communauté (LTC) la compétence Urbanisme au 27 mars 2017. Une charte de gouvernance, établie entre l'intercommunalité et les communes, permet de définir les modalités d'exercice de cette compétence en matière d'urbanisme et d'habitat. Elle permet également aux Maires de conserver leur responsabilité lors de la signature des différents documents d'urbanisme, CU (Certificat d'Urbanisme), PC (Permis de Construire), .... suite aux instructions réalisées par les services de LTC :

- **Instruction Autorisation du droit des sols :** L'intercommunalité réalise déjà, depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2015, suite au transfert des services de l'état, l'instruction des autorisations du droit des sols pour le compte des communes.
- **Gestion du SCOT :** L'intercommunalité gère maintenant le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) en régie directe, dont la révision vient d'être lancée en avril 2017. Espérons que les nouvelles orientations d'aménagement prévues pour la commune de Louannec sauront corriger les incohérences du précédent schéma (dont le changement de classification de Kernu en espace urbanisé significatif, permettant ainsi son extension).
- **PLH :** Un nouveau Programme Local de l'Habitat définit pour une durée de 6 ans les orientations d'une politique locale de l'habitat visant à répondre aux besoins globaux en logements d'un territoire. Il arrête notamment la production de logements sociaux à réaliser par les communes en accord avec elles.
- **DPU :** La gestion du DPU (Droit de Préemption Urbain) est maintenant conjointe, suivant une procédure accélérée et généralisée.
- **PLUi :** Suite au transfert, toute modification importante du PLU des communes, devrait entraîner la création d'un PLUi (Plan local d'Urbanisme Intercommunal). Ce sera au conseil

communautaire de décider le moment venu la mise en place d'un PLUi qui devrait logiquement intervenir une fois le nouveau SCOT approuvé.

Au niveau local, le dossier important en matière d'urbanisme a été la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), révision décidée en mai 2013 et PLU approuvé en conseil municipal le 22 mars 2017 avant transfert vers la communauté.

Les grandes orientations du projet communal sont :

- Poursuivre une croissance démographique maîtrisée d'environ 1,5% par an et assurer le renouvellement de la population en favorisant l'accueil de nouveaux ménages autour d'une offre foncière de 20 ha dont 6,1 ha en dents creuses, 3,3 ha en renouvellement urbain et 10,6 ha en extension urbaine à court ou long terme.
- Affirmer la centralité du bourg tout en permettant un développement équilibré du territoire en favorisant en priorité les développements urbains dans le bourg et sur ses franges, afin de renforcer le poids de population à proximité immédiate des commerces, services et équipements pour intensifier les flux dans le centre-bourg.
- Affirmer les espaces fédérateurs et connecter les pôles de vie, en renforçant les connections vers le centre bourg et en développant de nouveaux espaces fédérateurs.
- Encourager un développement économique pérenne en lien avec l'intercommunalité
- Préserver et valoriser le patrimoine environnemental de Louannec en protégeant la façade littorale et en préservant la trame verte et bleue du territoire.
- Affirmer l'identité communale.

### Habitat

La commune de Louannec continue de bénéficier d'une bonne attractivité grâce notamment à une vraie politique d'accueil des jeunes ménages permettant de maintenir sur la commune des jeunes Louannécains :

**2014 :** 43 demandes – **2015 :** 53 demandes – **2016 :** 25 demandes

Les nouvelles règles de densification (20 logements à l'ha) imposées par le SCOT ont considérablement



changé la physionomie de nos derniers lotissements communaux nous obligeant à revoir complètement la structure de ceux-ci afin d'adapter notre offre aux besoins des futurs acheteurs. Les OAPs (Orientations d'Aménagement et de Programmation) définies dans le cadre du PLU, au nombre de 12, doivent respecter cette nouvelle règle aussi bien au niveau des lotissements communaux qu'au niveau des lotissements privés.

### **Lotissements communaux :**

- Poulajous Bihan : 24 lots dont 4 logements sociaux en location et 8 en accession à la propriété pour un total de 1,6 ha
- Poulajous Braz : 51 lots dont 13 logements sociaux en location pour un total de 3,5 ha

### **Lotissements privés:**

- Roch Gwen Armor : 7 lots pour un total de 0,54 ha

- Trouz Ar Mor : 4 lots pour un total de 0,26 ha
- Kerguen Vian : 4 lots pour un total de 0,23 ha
- Venelle des Goëmoniers : 4 lots pour un total de 0,16 ha

En préparation, le lotissement du Croajou Stivel : 21 lots dont 4 logements sociaux en location pour un total de 1,16 ha (objectif 2019), ainsi que l'aménagement de l'espace libéré (2,39 ha) par le transfert du terrain des sports actuel vers le nouvel espace sportif au delà du Poulajous (objectif 2021).

En projection, acquisition foncière en vue de constituer une réserve foncière communale afin de préparer les projets urbanistiques de demain.

**Gervais EGAULT**

## **LANNION TRÉGOR COMMUNAUTÉ**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, Lannion Trégor Communauté a connu une forte évolution. Depuis la fusion avec la commune de Perros Guirec et la communauté de communes de Beg Ar C'hra en 2014 puis le regroupement avec la communauté de communes du Centre Trégor en 2015, 2017 est marquée par la fusion avec les Communautés de communes du Haut-Trégor et de la Presqu'île de Lézardrieux. Lannion Trégor Communauté compte aujourd'hui 60 communes pour plus de 100 000 habitants.

Ces 60 communes sont représentées par 92 élus. Pour votre commune, 3 représentants au Conseil Communautaire ont été élus au suffrage universel : Gervais Egault et Danielle Viard, Sylvie Cravec est suppléante qui siègent aux commissions suivantes

Commission 1 : Affaires générales, projets et finances, Gervais Egault

Commission 2 : Economie, emploi, enseignement supérieur, recherche, formation et innovation, Gervais Egault

Commission 3 : Eau et assainissement, déchets ménagers, voirie, Sylvie Cravec

Commission 4 : Habitat, cadre de vie, foncier et déplacements, Danielle Viard

Commission 7 SCOT et urbanisme : Danielle Viard  
Parallèlement aux commissions ont été créés des pôles territoriaux. La commune de Louannec est rattachée au pôle de Perros Guirec. Le Conseil Communautaire a structuré le territoire communautaire en pôles afin de maintenir des liens de proximité. Plusieurs conseillers municipaux y participent.

**Les actions de la communauté d'agglomération pour les 6 prochaines années s'appuient sur le Projet de Territoire (2015-2020). Il vise à consolider la position du Trégor, son attractivité et encourager l'implantation de nouvelles filières tout en préconisant un développement harmonieux.**

Notre objectif est d'être présents au maximum pour faire valoir les intérêts de la commune au travers des objectifs de la Communauté d'Agglomération en matière de tourisme, d'économie et d'environnement. Particulièrement dans le domaine des équipements structurants et des actions orientées petite enfance.

**Danielle VIARD**



## TRAVAUX

### Sécurisation de la route de Kernu



Chicane « by-pass » en haut de la côte de Kernu



Mini rond-point à Roz ar Histin

### Sécurisation du carrefour du Guilors



Vue d'ensemble du rond-point du Guilors



Aménagement de la plateforme du monument du Guilors



## **Parking de Mézernec**



Le nouveau parking à l'entrée du Croajou avec l'emplacement du futur abribus pour le ramassage scolaire

## **Conteneurs enterrés et borne de recharge**



Place Yves Nonen : l'aménagement de conteneurs enterrés et la borne de recharge pour véhicules électriques

## **La nouvelle salle de sports du Carpont**



La nouvelle salle de sports, « Le Carpont », vue côté restaurant scolaire



L'aménagement paysager devant « Le Carpont », côté route du Croajou



**Jean-Pierre MORVAN**



## FINANCES

A mi-mandat, c'est le moment de faire une analyse des 3 années écoulées.

Parmi les engagements que nous avons pris en 2014, un engagement important au niveau des finances : ne pas augmenter les taux d'imposition.

Situation au bout de 3 ans : nous avons tenu notre engagement. Depuis de nombreuses années, les taux n'ont pas augmenté, et cela malgré la baisse des dotations de l'Etat.

Concernant nos finances :

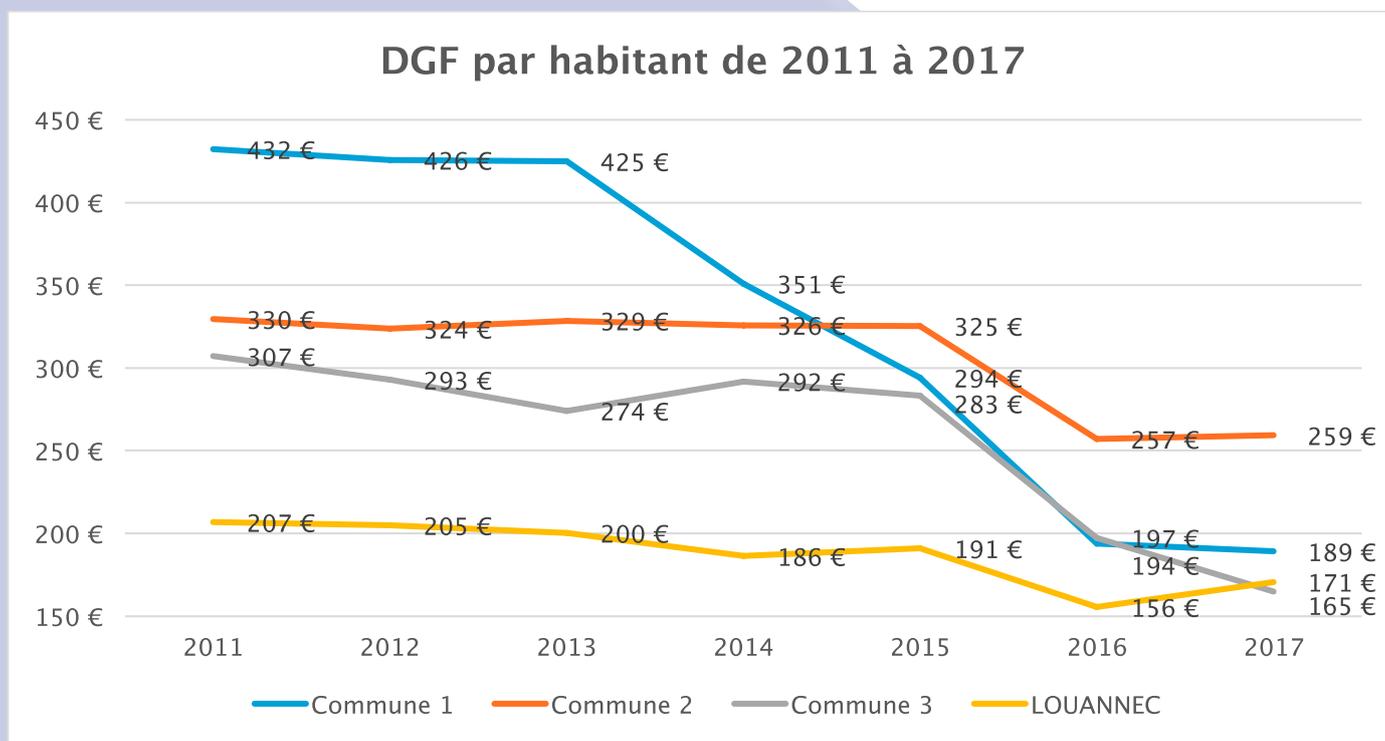
Données par habitant	2016	2014	
Recettes de Fonctionnement	717 €	717 €	Stabilité augmentation due à l'augmentation des bases d'imposition, pas des Taux. soit une perte de plus de 60 000 €.
-> dont Impôts Locaux	344 €	330 €	
-> dont Dotations de l'Etat	167 €	186 €	
Dépenses de Fonctionnement	554 €	570 €	économie d'environ 50 000 €.
Capacité d'Autofinancement	175 €	155 €	progression de la Capacité de plus de 60 000 €.
Annuité de la Dette	70 €	199 €	cela est dû à des emprunts arrivant à échéance, et à l'autofinancement.

Par rapport au canton :

L'évolution des dotations de l'Etat n'est pas la même pour l'ensemble des communes du canton.

Entre 2011 et 2017, pour notre commune, les Dotations de l'Etat ont diminué de 36 €/habitant. Cela va jusqu'à 243 €/habitant de baisse par habitant pour une autre commune du canton.

Vous trouverez ci-dessous l'évolution de 4 communes du canton, dont Louannec :



Avec le changement de président et de politique, nous espérons pouvoir tenir nos promesses.

Nous referons le point régulièrement pour mieux vous informer.

Merci à vous tous.

**Marc BACUS**



## AFFAIRES SCOLAIRES

### **Ecole maternelle**

Les effectifs prévisionnels pour l'école maternelle à la rentrée prochaine, connus à la mi-juin, sont les suivants :

TPS enfants nés en 2015 :	9
PS enfants nés en 2014 :	12
MS enfants nés en 2013 :	20
GS enfants nés en 2012 :	26

Ces 67 enfants seront répartis sur 3 classes à la rentrée de septembre 2017.

Un poste occupé par deux enseignantes paraît au mouvement départemental des professeurs des écoles et devrait être attribué en juin.

**Mme Martine SIMON, (Atsem), part en retraite à la fin de cette année scolaire. Nous lui souhaitons une bonne retraite et la remercions pour tout le travail accompli auprès des enfants.**

### **Ecole élémentaire**

Les effectifs prévisionnels pour l'école élémentaire à la rentrée 2017, connus à la mi-juin connaissent une baisse importante (143 à la rentrée précédente).

CP enfants nés en 2011 :	27
CE1 enfants nés en 2010 :	24
CE2 enfants nés en 2009 :	27
CM1 enfants nés en 2008 :	25
CM2 enfants nés en 2007 :	25

Ces 128 élèves se répartiront sur 6 classes.

En fonctionnement, les crédits d'enseignement sont de 40 € par enfant scolarisé en maternelle ou en élémentaire.

Les familles souhaitant inscrire leurs enfants à l'école maternelle et/ou élémentaire de Louannec pour la rentrée scolaire 2017 sont invitées à venir rapidement en mairie remplir la fiche d'inscription puis prendre contact avec la directrice concernée.

### **Temps d'activités périscolaires (TAP)**

Pour la quatrième année consécutive, les activités périscolaires se sont une nouvelle fois très bien déroulées.

Merci à tous ceux qui ont participé à ces temps d'activités périscolaires !

« Les Olympiades », projet élaboré en juillet 2016 entre les enseignants et les animateurs des TAPs, se dérouleront à l'école élémentaire pour la deuxième

année. Elles sont organisées en activités sportives et ludiques mêlant des enfants du CP au CM2. Belle manière de terminer l'année scolaire dans l'échange et la convivialité !

La commission de suivi, créée en 2013, s'est déroulée avec l'ensemble des protagonistes des 2 écoles (enseignants, représentants de parents, intervenants, élus des commissions scolaires (maternelle et élémentaire) et personnel communal afin de rendre compte sur l'organisation des TAPs, sur le déroulement des séances et opérer les réajustements nécessaires dans un souci d'amélioration continue.

Depuis la rentrée scolaire 2013/2014, la commune perçoit un fonds d'aide de l'état dédié aux activités périscolaires.

Une aide de 50 € a été attribuée par enfant et par année scolaire.

Un projet de décret relatif « à l'élargissement des dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques » doit permettre aux communes de revenir à la semaine de quatre jours.

Ce projet offre la possibilité aux communes de passer à la semaine de quatre jours dès la rentrée de septembre 2017.

La commune de Louannec continuera les TAPs au moins pour l'année scolaire 2017/2018. Affaire à suivre pour la suite...

Le fonctionnement des deux écoles se déroulera pour la cinquième année sur une semaine de quatre jours et demi.

L'organisation pour la mise en place des TAPs concernant la rentrée de septembre est déjà arrêtée. Dix-sept intervenants interviendront les après-midis.

**La volonté de la municipalité est de toujours privilégier et maintenir la qualité de ces temps d'activités périscolaires à travers le choix des intervenants et des diverses activités proposées afin de contribuer à l'épanouissement des enfants.**

**Nicole MICHEL**  
**Adjointe Affaires scolaires**



## CAMPING

Le camping 3\*\*\* de Louannec en bord de mer dans la baie de Perros-Guirec profite d'une situation exceptionnelle.

Pour rester attrayant, le camping doit s'adapter et proposer une offre touristique correspondante aux attentes des vacanciers.

C'est pourquoi, lors de notre arrivée début 2014, la commission camping c'est fixée l'objectif de rénover l'ensemble des installations sur un mandat.

Vous trouverez ci-dessous la liste des travaux et des achats les plus importants faits ou prévus d'ici 2020 :

### - Réalisé :

- Achats de 5 mobile-homes de 2015 à 2017,
- Rénovation de l'accueil en 2016,
- Rénovation sanitaire secondaire en 2015,
- Rénovation piscine (liner, filtration, margelles) en 2017,
- Equipements snack et épicerie en 2015 et 2016,
- Rénovation Parking en 2017,
- Contrôle d'accès automatique en 2016,
- Voiture électrique en 2016,
- Remplacement bâche couverture snack en 2017.

## SNACK CAMPING

Depuis trois saisons, la commune de Louannec confie le snack du camping à des gérants.

Cette année, plusieurs personnes ont postulé pour obtenir cette gérance.



*Pierre Vaissié, Mathieu et Christelle Gallais, les gérants, Rozenn, la salariée de la commune*

### En projet suivant les résultats financiers :

- Chauffage thermique solaire pour la piscine et les sanitaires,
- Finalisation de la rénovation sanitaire principal (commencé en 2017),
- Aire de jeux.

Le camping municipal finance jusqu'à présent ses travaux en auto-financement et ne profite d'aucune aide financière de la commune.

### Organisation :

Nous régulons l'offre des mobil-homes privés en fixant un prix plancher de location et en limitant le nombre de mobil-homes par propriétaire.

Nous privilégions le commerce et l'artisanat local le plus souvent possible pour l'approvisionnement du camping. Pour les emplois saisonniers, nous donnons la priorité aux jeunes étudiants de la commune et aux enfants du personnel communal.

**Pierre VAISSIÉ**

Nous avons sélectionné la famille GALLAIS originaire de Trégastel pour assurer la restauration des campeurs mais aussi aux Louannécains qui le désirent, dès le 15 Juin.

Mathieu, cuisinier de métier, a travaillé au restaurant du camping du Ranolien et au Rest à Terre de Perros-Guirec.

L'hiver, passionné par la mer, il pêche la coquille sur le TOULOULOU bateau de Trébeurden.

Quant à Christelle, les enfants de Louannec la connaissent. Elle est animatrice « Poterie » à l'école pendant les activités TAP (Temps d'Activité Périscolaire).

Jusqu'au 15 Septembre le snack sera ouvert de 8h30 à 23 heures sans interruption pour une consommation sur place ou à emporter.

réservation au 02.96.38.30.76.

Nous leur souhaitons une bonne saison 2017

**Pierre VAISSIÉ**

## RASSEMBLEMENT DE L'ASSOCIATION "LA VADROUILLE DE FRANCE" CLUB DE CAMPING-CARS

Venant de toute la France, vingt cinq camping-caristes de l'association "La Vadrouille De France" ont séjourné quelques jours sur le camping de Louannec.

Au programme :

- Assemblée générale du club,
- Repas préparé par la boucherie Jacques, traiteur de Louannec, dans la salle de jeux du camping, avec disc jockey,
- Soleil, baignade.

Merci à eux pour leur confiance et leur intérêt pour notre camping.





## ENVIRONNEMENT

Environnement et cadre de vie : « Ce qui est beau peut être simple »

La commune de Louannec qui a validé son Plan Local d'Urbanisation renforce la protection de notre cadre de vie, la préservation des quartiers et le respect des espaces verts.

Une étude est menée actuellement à Poulajous afin mettre en valeur, de protéger et aménager la zone humide. L'enjeu du projet est de créer un lien fédérateur au cœur de l'urbanisation. Il s'agit aussi de créer des liaisons entre nos quartiers, créer un lieu attractif. Le réaménagement de cet espace permettra aux habitants mais aussi aux extérieurs très présents durant la période estivale d'appréhender les milieux naturels de façon ludique et récréative. Cette zone abrite également une flore et une faune diversifiée et typique. La caractéristique champêtre de la zone humide dévoile des talus bocagers arborés (chênes et hêtres) et d'autres habitats d'intérêt : les prairies à jonc, les prairies de fauche.... « Poull » signifie trou d'eau ou encore mare est un véritable poumon vert pour notre commune.



Zone humide de Poulajous

Un effort est porté par la commune pour le développement durable en installant les ampoules à leds pour les illuminations de Noël, en interrompant l'illumination urbain après 21 h, et ainsi que la mise en place d'un éclairage sélectif pour l'ensemble des bâtiments municipaux. Un effort particulier a été porté ces deux dernières années pour embellir notre commune au moment de Noël si cher à nos jeunes têtes blondes.

L'équipe municipale a toujours fortement marqué la volonté d'embellir Louannec et de préserver son cadre de vie. Si nous avons la chance aujourd'hui de vivre dans une commune agréable, c'est aussi grâce à l'engagement des agents municipaux chargés de prendre soin des espaces verts. Le passage à zéro phyto est une méthode plus respectueuse pour l'environnement.

La voie verte reste un succès. La voie douce cheminant du bourg de Louannec à Perros s'est dotée d'aménagements en mobiliers urbains. Tous ont été

réalisés en matériau recyclé (ou en châtaignier) et conçus par le personnel communal. Ils jalonnent la voie réservée aux piétons et aux cyclistes.

Nettoyage des plages : la présence des déchets de mer et leur échouage sur les plages est un phénomène récurrent qui n'épargne pas notre commune. A l'été qui pointe le bout de son nez, la commission organise chaque année en mai une initiative de nettoyage des plages. Le principe est simple, sensibiliser le public petits et grands à la protection du littoral.



La commission environnement renouvelle son action pour lutter contre le frelon asiatique. La prolifération du frelon asiatique observée sur le territoire constitue une menace pour l'abeille domestique dont il est le principal prédateur, mais peut aussi localement représenter un risque pour la population lorsque les nids sont implantés proximité de l'homme. Comme l'année passée, la commune poursuit son action en proposant à la vente un piège au pris de 3,50 l'unité. En parallèle de cette démarche et au vu du bilan 2016, Lannion Trégor Communauté propose de renouveler son aide financière pour la destruction de nids par une entreprise agréée sur domaine privé.

Jardins fleuris : au fil des années ce concours communal tient une place importante dans la vie des louannécains. Ce concours récompense à chaque automne les passionnés de la terre et de la botanique.

De nombreux projets viendront nourrir votre cadre de vie : aménagement de cale et environnement de Nantouar, fleurissement durable, recensement des sentiers et chemins ...

**Sylvie CRAVEC**



Entrée de la voie douce



**NOUVEAU**  
sur le tri  
sélectif

## NOUVELLE MACHINE DE TRI AU SMITRED, À BASE DES COURANTS DE FOUCAULD :

### tri des petits objets en aluminium

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, les habitants du SMITRED Ouest d'Armor peuvent accomplir un nouveau geste de tri en ajoutant les petits emballages métalliques dans le bac jaune de la collecte sélective.

Le centre de tri des déchets de la collecte sélective capte dorénavant les petits emballages métalliques et plus spécifiquement ceux en aluminium qui sont pour le moment le moins bien valorisés et donc le moins recyclés. Ceci concerne les feuilles en aluminium, les paquets, barquettes et capsules de café, les poches de compote et de boisson, les couvercles et capsules métalliques, les blisters de médicament vides, les tubes de dentifrice, ...

Ceci devrait permettre au SMITRED de doubler le tonnage des emballages métalliques recyclés.

Plusieurs machines ont été insérées dans le processus de tri, pour un montant de 1,5M€ : un crible balistique pour améliorer la séparation des films plastiques, un nouveau trieur optique pour limiter le refus des papiers recyclables et surtout, un trieur à courant

de Foucault qui capte les petits emballages en aluminium, cette dernière machine ayant été installée en démontant le toit du centre de tri pour qu'elle puisse être insérée dans le bâtiment.

Ceci doit aussi permettre d'améliorer les conditions de travail des opérateurs, le nombre de gestes de tri par heure étant ainsi diminué de 25%.



## LA COMMISSION COMMUNALE DES JEUNES



*A la commission des jeunes, nous donnons nos idées et les adultes nous aident à les réaliser.*

*Beaucoup d'entre nous ont proposé de faire un skate-park. Cela devrait se réaliser.*

*A la commission des jeunes, nous sommes 16. Nous avons tous le droit à la parole. A partir de 10 ans, tout le monde peut s'inscrire. Nous avons aussi participé à des activités comme l'inauguration de la salle des sports ou l'opération de ramassage des déchets sur les plages de Louannec.*

**LA COMMISSION DES JEUNES C'EST GENIAL !!**

**Suzanne, Enora, Lila et Margot**

## LUDOTHEQUE COMMUNALE

Rappel du fonctionnement : les enfants doivent être accompagnés obligatoirement de leurs parents, grands-parents ou assistantes maternelles.

La ludothèque de Louannec est ouverte aux communes environnantes : semaine impaire : mercredi de 10h à 11h30 ; semaine paire : mercredi de 16h30 à 18h.

L'adhésion est de 20 euros pour 365 jours (date à date) hors vacances scolaires.

Emprunt de 3 jeux maximum tous âges pour 15

jours, par adhérent.

### Appel au bénévolat

La ludothèque communale fonctionne grâce à des bénévoles. Merci à elles pour leur dévouement. L'équipe de bénévoles a besoin d'être étoffée. Aussi, si vous disposez d'un peu de temps, vous serez les bienvenus.

Merci de vous mettre en rapport avec Madame Catherine CALVEZ au 06 75 36 50 22.



## On sature !

Certains samedis en début de permanence, votre bibliothèque est archi pleine... Bien sûr on ne se plaint pas de cette très bonne fréquentation mais si vous pouviez, chères lectrices et chers lecteurs vous répartir un peu plus dans la plage horaire (10h30 – midi) les bénévoles vous en seraient reconnaissants.

## Nouveau portail

Il est en place depuis début mars et donne satisfaction aux lecteurs qui le consultent et l'utilisent de plus en plus : on accède à son compte, on voit les nouveautés, les coups de coeur, on donne son avis, on réserve des livres etc.

## Accueil des maternelles

Cette année scolaire les trois classes de maternelles ont été accueillies un trentaine de fois à la bibliothèque pour écouter des histoires, et choisir des livres à emporter en classe. Grâce à une équipe de bénévoles bien étoffée et pleine d'idées.

Que les parents qui assuraient le trajet aller et retour soient remerciés pour leur implication avec les enfants dans la bibliothèque.

## L'heure du conte

Trois séances spéciales de contes pour les petites oreilles sont venues enrichir l'offre de la bibliothèque vers les jeunes : histoires, théâtre d'ombres, kamishibai, comptines... Chaque séance se terminant par un petit pot amical, parents-enfants-bénévoles. Belle fréquentation rapportée par la presse pour une nouvelle activité qui ne s'arrêtera pas en si bon chemin.



## Et après...

En préparation pour des classes de maternelle et primaire : des rencontres avec des illustrateurs de livres jeunesse proposées par la bibliothèque départementale des Côtes d'Armor. Un projet commun écoles-CAEL-bibliothèque, dont nous vous reparlerons en temps voulu.

## Les bénévoles de la bibliothèque vous remercient de votre fidélité.

*Danielle Viard : adjointe en charge des affaires culturelles*

*Alain Ballero : responsable de l'équipe de bénévoles*

*contact : biblio.louanec@gmail.com*



## COMPTE-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

### Conseil du 7 décembre 2016

#### ↳ **Nomination de 2 conseillers communautaires à Lannion Trégor Communauté**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, Lannion Trégor Communauté passera de 38 à 60 communes.

Monsieur Le Maire rappelle que de nombreuses communes vont perdre un ou plusieurs conseillers dans la nouvelle assemblée qui n'en comportera que 92. C'est le cas de Louannec qui passe de 2 conseillers au lieu de 3 actuellement.

Monsieur Le Maire indique qu'il est désormais possible de désigner un conseiller municipal pour assister à une commission supplémentaire. Sachant qu'un conseiller communautaire ne peut assister qu'à une seule commission, au total, les représentants de Louannec ne pourront assister qu'à trois commissions communautaires.

Gervais EGAULT précise que Louannec fait ce vote par anticipation pour que le conseiller désigné puisse assister aux commissions dès leur lancement.

#### ↳ **Tarifs communaux 2017**

Monsieur Marc BACUS présente les tarifs communaux pour 2017

- Les tarifs ont subi une augmentation très faible,
- Les tarifs ont été arrondis à la dizaine de centimes,
- Trois nouveaux tarifs pour la ludothèque, les caveaux 3 places et les jetons d'accès à la salle de sports (déjà voté lors du précédent conseil).

Les tarifs communaux 2017 sont approuvés à l'unanimité.

Pour le camping, Pierre VAISSIÉ propose un nouveau tarif de 500 € Hors Taxes pour l'installation d'un mobil-home au camping. Cela correspond au travail de mise en place et de raccordement aux réseaux réalisés par les employés communaux.

#### **Adopté à l'unanimité.**

#### ↳ **Contrat pour la fourrière animale à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017**

Madame Sylvie CRAVEC présente deux offres pour la fourrière animale :

- « Chenil Service » de Plérin, le prestataire actuel. Intervention sous 2 heures, avec deux options :
- 5 jours / 7, en heures ouvrés, à 0,81€ TTC/habitant / an (option actuelle)
- 24h/24, 7 jours /7, à 1,30 € TTC / habitant / an

- Capture : 120 €

- « Le passage » de Langoat.

Intervention sous 4 heures, 0,96 € TTC / habitant / an.

La capture est facturée 75 € TTC. Des prestations payantes viennent s'ajouter (vétérinaire, ...).

Sylvie CRAVEC propose de continuer sur la même base que 2016, à savoir l'option 5j/7 de Chenil Service.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Monsieur Le Maire rappelle que les propriétaires sont responsables de leur chien, sinon ils sont passibles d'une amende de 120 €. Les frais de récupération à la fourrière sont de l'ordre d'une centaine d'euros.

#### ↳ **Etude de faisabilité de mise en valeur et aménagement de la zone humide de Poulajous**

Après avoir comparé les offres, la commission environnement propose le bureau d'étude « L'atelier de l'Hermine » pour réaliser l'étude de faisabilité de mise en valeur et d'aménagement de la zone humide de Poulajous. Les frais d'étude s'élèvent à 7175 € HT.

#### **Adopté à l'unanimité.**

#### ↳ **Valorisation des travaux effectués en régie**

La valorisation des travaux effectués en régie s'élève à 50 000 €.

Les principaux travaux effectués sont :

- réalisation de box aux ateliers municipaux
- aménagement des extérieurs de la nouvelle salle de sports
- réfection du mur extérieur de l'école maternelle
- création d'un chemin à Coat Gourant
- aménagement de l'aire de jeux à Roch Gwen

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette valorisation.

#### ↳ **Questions Diverses**

##### ● **Demande de subventions**

Monsieur Le Maire propose de solliciter les subventions suivantes :

- Fond de concours LTC pour l'achat d'un abri-bus, subventionné à 30 % avec un maximum de 900 €
- Fond de concours départemental (amende de police) pour les aménagements de sécurité à Kernu et à Pen Ar Hoat : 30 % du montant HT des travaux
- LTC, fonds de soutien à l'infrastructure maritime :



20 % HT plafonné à 10 000 €, pour la réfection de la cale de Nantouar et de l'enrochement du Lenn.

Adopté ces propositions à l'unanimité.

### ● Proposition de modifications des délégations

Monsieur Jean-Pierre MORVAN est titulaire à Vigipol mais il souhaite passer la main et propose que Guy PARZY prenne ce poste de titulaire.

Pierre VAISSIÉ reste suppléant.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Jean-Pierre MORVAN ne souhaite plus être responsable de l'action communale (RAC) dans le plan communal de sauvegarde et propose d'échanger son poste avec celui de Guy PARZY, qui s'occupe actuellement de la cellule terrain.

La nouvelle répartition proposée pour le plan communal de sauvegarde est la suivante :

- Gervais EGAULT directeur des opérations (DOS)
- Guy PARZY responsable de l'action communale (RAC)
- Jean-Pierre MORVAN cellule terrain

Adopté à l'unanimité.

### ● Informations du SDE

- Le marché de maintenance des éclairage a été attribué à CITEOS pour la zone dont dépend Louannec. A noter qu'il y a actuellement 814 foyers d'éclairage sur la commune.
- c'est la société CEGELEC qui va intervenir à Ar Vouster pour l'effacement de réseau.

### ● Comité Intercommunal de la Petite Enfance (CIPE)

Le CIPE regroupe les communes du canton sauf Perros Guirec, soit huit communes.

Au 1<sup>er</sup> janvier le CIPE sera transféré à LTC.

Les huit communes ont statué sur l'affectation du reliquat budgétaire et proposent de répartir 48 000 € entre les communes au prorata des subventions payées :

- 2 parts soit 8000 € pour Louannec, Trégastel, Trébeurden et Pleumeur Bodou
- 1 part soit 4000 € pour les autres communes

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### ● La ludothèque

Actuellement gérée par le CIPE, n'étant pas concernée par le transfert à LTC, Monsieur le Maire propose qu'elle redevienne communale au 1<sup>er</sup> janvier.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

### ● Une IRM pour le Trégor

Monsieur le Maire fait part d'une information relevée dans la presse ce jour : à cause de l'endettement de l'hôpital de Lannion et de travaux de sécurité jugés plus prioritaires, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) de Bretagne aurait ajourné le démarrage des travaux pour l'IRM, sans annoncer de nouvelle date.

L'ARS a budgété 350 000 €. Il reste 450 000 € à financer. L'association « Une IRM pour le Trégor » a récolté à ce jour 87 000 € de dons.



Inauguration de la Boucherie Jacques après les travaux de rénovation.



## Conseil du 25 janvier 2017

### ↳ Lannion Trégor Communauté – Attribution de compensation définitive – enseignement de la musique et financement du contingent incendie

Monsieur Le Maire rappelle les dispositions relatives au calcul des attributions de compensation définitive et notamment les conclusions de la commission d'évaluation des charges transférées du 6 décembre 2016. Il donne ensuite lecture du projet de délibération proposé par Lannion Trégor Communauté et rappelle les montants pour la commune de Louannec soit :

Enseignement de la musique : 7 231 euros

Contingent incendie : 49 406 euros

Monsieur Le Maire donne ensuite le montant de l'AC 2017 pour Louannec qui est de 55 431 €

La délibération soumise au vote :

Pour : 10 voix

Contre : 0

Abstentions : 9

#### Adopté

### ↳ Lannion Trégor Communauté – Désignation d'un représentant pour la Commission d'évaluation des charges transférées

Dans le cadre de la nouvelle désignation demandée par Lannion Trégor Communauté, Gervais EGAULT présente sa candidature.

Jean-Pierre MORVAN, ancien titulaire du poste, estime que Gervais est le mieux placé pour représenter la Commune puisqu'il est délégué titulaire à LTC

**Unanimité pour la désignation de Gervais EGAULT**

### ↳ Lannion Trégor Communauté – Proposition d'un commissaire à la commission communale des impôts directs

Monsieur Le Maire rappelle les règles de désignation des commissaires titulaires et suppléants et propose Emilie ZEGGANE

#### Adopté à l'unanimité

### ↳ Ligne de trésorerie – renouvellement

Monsieur Le Maire propose de renouveler la ligne de trésorerie communale à hauteur de 300 000 € aux conditions suivantes :

Euribor 3 mois + 1,65% de marge

0,25% de frais de dossier.

#### Adopté à l'unanimité

### ↳ Ouverture d'un compte épargne temps

A la demande d'un agent municipal, il est proposé d'ouvrir un compte épargne-temps.

Monsieur Le Maire rappelle les dispositions réglementaires et précise que préalablement à l'adoption d'un compte épargne temps, il appartient à la commune de saisir le comité technique paritaire pour avis.

Cette question sera donc soumise à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal après saisine du CTP.

### ↳ Questions diverses

#### ● Commissions thématiques

Monsieur Le Maire informe l'assemblée, suite au dernier bureau communautaire, de l'inscription des élus communaux dans les commissions thématiques. Ces propositions seront validées lors du prochain Conseil Communautaire

COMMISSION	CHOIX
<b>Commission n°1 :</b> Affaires générales, projets, finances	G EGAULT
<b>Commission n°2 :</b> Economie, emploi, enseignement supérieur, recherche, formation et innovation	G EGAULT
<b>Commission n°3 :</b> Eau et assainissement, déchets ménagers, voirie	S CRAVEC
<b>Commission n°4 :</b> Habitat, cadre de vie, foncier et déplacement	D VIARD
<b>Commission n°5 :</b> Economie agricole, aménagement de l'espace rural, environnement et énergie	
<b>Commission n°6 :</b> Sport, loisirs, culture, équipements structurants	
<b>Commission n°7 :</b> SCOT et urbanisme	D VIARD

#### ● P.L.U. prolongation de l'enquête publique

Monsieur Le Maire informe le conseil qu'en raison de l'affluence constatée lors des permanences du Commissaire Enquêteur, un arrêté municipal a été pris prorogeant de 15 jours l'enquête publique en cours jusqu'au 14 février 2017. Deux permanences supplémentaires du commissaire enquêteur auront lieu le jeudi 9 et le mardi 14 février 2017.



## Conseil du 24 février 2017

### ↳ **Engagement des dépenses d'investissement 2017**

Monsieur Le Maire rappelle les dispositions de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales qui prévoit que dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1er janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit, jusqu'à l'adoption de ce budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

**Monsieur Le Maire propose de faire application de cet article comme suit :**

#### **Budget principal :**

Montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2016 (hors chapitre 16 « remboursements d'emprunts ») = **1 536 808 €**

Conformément aux textes applicables, il est proposé de faire application de cet article à hauteur maximale de **384 202 €**

#### **Budget camping :**

Montant des dépenses d'investissement inscrites au budget primitif 2016 (hors chapitre 16 « remboursements d'emprunts ») = **68 300 €**

Conformément aux textes applicables, il est proposé de faire application de cet article à hauteur maximale de **17 075 €**.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte cette proposition.**

### ↳ **Subventions 2017**

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée les propositions de subventions 2017 établies par la commission des finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 18 voix pour, 1 contre.

- **ADOpte** les subventions 2017

- **DIT** que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2017 de la Commune

### ↳ **Création d'une régie de recettes pour la ludothèque**

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'il convient, suite au transfert du Comité de la petite enfance et au maintien de l'activité ludothèque à Louannec d'instituer une régie de recettes pour l'encaissement des participations annuelles des utilisateurs,

### ↳ **Création d'un emploi aidé de menuisier à temps plein**

En prévision d'un départ à la retraite, il est proposé de recruter un agent en contrat aidé.

La candidature de Monsieur Nicolas STEPHAN est proposée pour un emploi à temps complet - spécialité menuiserie d'une durée de un an.

Monsieur Le Maire précise que cet emploi bénéficie d'une prise en charge à hauteur de 70% par l'Etat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de créer cet emploi et d'autoriser le Maire à signer tous documents nécessaires pour mener à bien cette opération.

### ↳ **Gratification des stagiaires**

Il est proposé de recruter une stagiaire (Métig LE GUEN) de l'université de Brest pour le camping pendant deux mois puis contractuelle ensuite pour la saison et de lui accorder une gratification pendant son stage conformément à la réglementation.

### **Adopté à l'unanimité**

### ↳ **Programme d'investissements 2017- demande de subventions DETR et FSIL**

Monsieur Le Maire propose de solliciter les aides de la DETR et du FSIL pour les travaux de remplacement de la chaudière de l'école primaire et les travaux sur la cloche 3 de l'Eglise. Le montant des travaux s'élève à 25 000 € H.T. pour la chaudière et 5 883 euros H.T. pour la cloche 3.

### **Adopté à l'unanimité**

### ↳ **PUP signature de conventions MEHEUST et LE GOFFIC**

Monsieur Le Maire présente le dispositif de Plan Urbain Partenarial et propose de rédiger des conventions avec Messieurs MEHEUST et LE GOFFIC pour leur permettre de réaliser leurs opérations d'aménagement nécessitant l'apport de réseaux communaux.

Monsieur Le Maire donne lecture des travaux à réaliser et leur coût correspondant.

### **Adopté à l'unanimité**



## ↳ Cession portion terrain privé communal C 2040

Monsieur Le Maire propose de céder à Monsieur et Madame ROUZAUT une portion de terrain privé communal située 14, rue des Grèves, cadastrée C 2040.

**Adopté à l'unanimité**

## ↳ Location gérance snack du camping

Il est proposé de donner en location gérance le snack du camping du 15 juin au 15 septembre 2017 à Monsieur et Madame GALLAIS.

**Adopté à l'unanimité**

## ↳ Renouvellement des contrats avec labocae - légionelles et suivi hygiène alimentaire

- Légionelles : salle des sports et vestiaires du foot
- Suivi hygiène alimentaire : le restaurant scolaire

**Adopté à l'unanimité**

## ↳ LTC - spectacle pour les enfants des écoles élémentaires

Il est proposé de participer à hauteur de 4,5 € par enfant pour le financement du spectacle pour les enfants des écoles élémentaires de Lannion Trégor Communauté.

**Adopté à l'unanimité**

## ↳ Mise à jour du plan départemental des itinéraires de randonnée

Monsieur Le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier du Conseil départemental relatif à la mise à jour du

Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de Randonnée.

Le Conseil Départemental sollicite l'avis de la Commune sur l'inscription à ce plan des chemins de randonnée.

A la lecture des documents fournis par le Conseil Départemental il s'avère que les tronçons à inscrire sont tous situés sur le domaine communal.

Aussi, Monsieur Le Maire propose d'autoriser le passage sur ces tronçons et de solliciter leur inscription dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de promenade et de randonnée.

**Adopté à l'unanimité**

## ↳ Lotissement du Penker - intégration du solde budgétaire au budget principal

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que le solde du budget du lotissement du Penker présente un déficit de 5 348,74 €. Il n'y a plus d'écritures à passer sur ce lotissement. En conséquence, il convient de reprendre ce déficit au budget principal.

L'intégration de ce déficit au budget principal se traduit par une charge dans le budget principal (article 6521-déficit des budgets annexes) et une recette dans le budget annexe (article 7552-prise en charge du déficit du budget annexe par le budget principal).

**Adopté à l'unanimité**

## Conseil du 24 mars 2017

### ↳ Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Vu l'arrêté du Maire en date du 9 décembre 2016 soumettant le projet de PLU à enquête publique qui s'est déroulée du 30 décembre 2016 au 31 janvier 2017. (article L. 153-19 du Code de l'Urbanisme).

Vu l'arrêté du Maire en date du 24 janvier 2017 prorogeant l'enquête publique jusqu'au 14 février 2017. (article L. 153-19 du Code de l'Urbanisme).

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur,

Considérant que les remarques émises par les services consultés et les résultats de l'enquête publique justifient des adaptations mineures du PLU ;

Monsieur le Maire présente le Programme Local d'Urbanisme et les modifications apportées au projet suite aux observations formulées pendant l'enquête publique, aux avis des Personnes Publiques Associées et aux commissions consultées :

#### • Rapport de présentation :

- Complément et mise à jour du diagnostic concernant : Lannion Trégor Communauté, les transports,

l'état initial de l'environnement (risques radon, inondations, coulées de boue, submersion marine, rupture de digue, mouvements de terrain, cavités souterraines, eaux de baignade, cours d'eau, nuisances sonores), le diagnostic et les impacts agricoles, l'archéologie, les périmètres de protection des monuments historiques

- Complément et mise à jour des justifications concernant notamment les bâtiments pouvant changer de destination, les éléments, sites et secteurs à protéger, la consommation foncière et les objectifs de modération, les extensions urbaines.

- Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) : précision des objectifs de modération de la consommation d'espace

- Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) : suppression de l'OAP2 Penker Sud

- Règlement :

- Dispositions générales, précision sur :

- la possibilité de définir des règles différentes pour les mâts et pylônes identifiés en ouvrages spécifiques
- les règles de construction parasismique



- le recul de 2 m des Espaces Boisés Classés par rapport à la limite du domaine public routier départemental
  - en zone humide non inventoriée, le rappel de l'application du code de l'environnement et des dispositions du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Loire-Bretagne et du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Baie de Lannion
  - zone UC : ajout des règles liées au périmètre de centralité commerciale
  - zone UY : précision des destinations commerciales autorisées
  - zones UY et 1AUY : ajout sur les rejets non domestiques dans le réseau d'eaux usées faisant l'objet d'une autorisation au titre de l'article L. 1331-10 du code de la santé publique
  - zones A et N : interdiction de créer un logement supplémentaire dans le cadre de la réalisation d'annexe et rappel de l'obligation de respecter le principe de continuité de l'urbanisation existante
  - zone A : interdiction des éoliennes dans les espaces proches du rivage, autorisation des activités de diversification agricoles uniquement dans le cadre de changement de destination des bâtiments existants, autorisation des logements de fonction agricole au sein de l'exploitation
  - secteur Ns : autorisation des aménagements des bâtiments existants uniquement
  - secteur Nt : autorisation des extensions limitées des bâtiments existants uniquement
  - zones Nl et Nm : limitation de la zone Nl au zéro marin et au-delà zonage Nm
  - zone Np : interdiction des pontons en espaces remarquables (secteur NPl) à l'exception de la cale d'accès à la mer classée en secteur Np
  - **Documents graphiques du règlement :**
  - Définition d'un secteur UBs sur le secteur de la maison médicale n'autorisant que des extensions des constructions existantes
  - Définition d'un secteur Nti dans la bande des 100 mètres sur le secteur du camping n'autorisant que les réfections et adaptations des bâtiments existants
  - Suppression de la zone Ne permettant notamment les installations photovoltaïques au sol
  - Extension du périmètre commercial en zones UA, UB et UC (à la marge)
  - Réduction de la zone Ns et définition d'un secteur Ap en compatibilité avec la coupure d'urbanisation du SCoT
  - Modification de la destination de l'emplacement réservé (ER) n°6, ajout d'un ER destiné à la création d'un giratoire sur la RD6 et suppression de l'ER n°1
  - Report du PDIPR et protection des sentiers au titre de l'article L. 151-38 du code de l'urbanisme
  - Clarification des plans et des légendes
  - Complément et adaptation des Espaces Boisés Classés sur Nantouar et Malfos
  - Classement en zone N des secteurs de la station d'épuration, de la bande des 100 mètres à Kernu et de l'espace paysager à Kernu Est
  - Réduction de la zone UC à Kernu
  - Classement des zones à urbaniser du Cra et de Croajou Est en zones 2AU
  - **Annexes :**
  - Complément des données eaux usées et pluviales dans les annexes sanitaires
  - Complément et mise à jour du plan et de la liste des servitudes d'utilité publique
  - Complément du zonage d'assainissement sur le secteur du Crâ
- Considérant que les modifications ponctuelles qui ont été effectuées résultent exclusivement des avis des personnes publiques associées et des commissions consultées qui ont été joints au dossier d'enquête, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur,
- Considérant que les modifications ponctuelles qui ont été effectuées ne modifient pas de façon substantielle le parti d'aménagement adopté dans le projet de PLU arrêté et ne conduisent donc pas au bouleversement de l'économie générale de ce projet,
- Considérant que le PLU, tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé, conformément à l'article L.153-21 du Code de l'Urbanisme.
- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ,
- **DECIDE** d'approuver le plan local d'urbanisme
- Adopté à l'unanimité**
- ⇒ **Institution d'un droit de préemption urbain**
- Conformément à l'article L. 211-1 du code de l'urbanisme, les communes dotées d'un Plan Local d'urbanisme (PLU) approuvé, peuvent, par délibération du conseil municipal, instituer un droit de préemption urbain sur tout ou partie des zones urbaines et des zones d'urbanisation futures délimitées par ce plan au bénéfice de la commune.
- Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un droit de préemption renforcé avait été instauré par délibération du 28 mai 2010 sur les zones NA et U du POS approuvé le 19 janvier 2001.



Depuis, le plan local d'urbanisme approuvé le 22 mars 2017 a eu pour effet de modifier notamment le plan de zonage.

La commune peut donc légitimement instituer le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) délimitées par le PLU.

Ce droit de préemption urbain est applicable dans les conditions fixées notamment par l'article L.211-4 du Code de l'urbanisme, relatif à son champ d'application, qu'il n'est pas pour l'heure envisagé de renforcer. Les immeubles achevés depuis moins de 4 ans n'y seront donc pas soumis.

Tout propriétaire d'un bien soumis au droit de préemption urbain devra, avant de le céder, le proposer à la commune, afin de purger le droit de préemption, en indiquant le prix de la demande.

La commune devra se prononcer dans un délai de 2 mois à compter de ladite proposition dont copie doit être transmise au directeur de services fiscaux par le Maire.

Par dérogation à l'article L. 213-11 du présent code, les biens acquis par exercice du droit de préemption en application du présent alinéa ne peuvent être utilisés qu'en vue de la réalisation d'opérations d'aménagement ou de construction permettant la réalisation des objectifs fixés dans le programme local de l'habitat ou déterminés en application du premier alinéa de l'article L. 302-8 du code de la construction et de l'habitation.

Il est donc proposé au conseil municipal d'instituer le droit de préemption urbain (DPU) sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) délimitées par le Plan Local

d'urbanisme tel qu'il a été approuvé le 22 mars 2017 au bénéfice de la commune.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier, l'avoir analysé dans son entier, et en avoir délibéré à l'unanimité,

- décide d'instituer le droit de préemption urbain non renforcé au bénéfice de la commune sur les secteurs suivants :

- zones urbaines UA, UB, UC, UY

- zones d'urbanisation futures AU

du Plan Local d'urbanisme approuvé le 22 mars 2017.

**Adopté à l'unanimité.**

➤ **Obligation de dépôt de la déclaration préalable à l'édification d'une clôture**

Le Conseil Municipal décide de soumettre l'édification des clôtures à une procédure de déclaration préalable à compter du 22 mars 2017 sur l'ensemble du territoire communal, en application de l'article R 421-12 du code de l'urbanisme.

**Adopté à l'unanimité**

➤ **Obligation de dépôt de permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal**

Le Conseil Municipal décide de d'instituer à compter du 22 mars 2017 le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, en application de l'article R421-27 du Code de l'Urbanisme.

**Adopté à l'unanimité**

## DÉPART À LA RETRAITE DE MONIQUE LE PARLOUËR



Le Maire, Gervais Egault entre Monique Le Parlouër, Directrice Générale des Services et Carmen Le Bourhis sa remplaçante.



### A TABLE ET BON APPETIT !

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi, deux personnes à temps plein fabriquent entre 220 et 230 repas et 20 repas le mercredi...regroupant les écoles maternelle, élémentaire et Diwan.

Merci à notre cuisinier du restaurant scolaire Mr Robert LE GRAVET assisté de Mme Isabelle BUZIC de régaler nos chères têtes blondes !

Robert est arrivé en 2012 et lors de notre entretien, il a tenu à préciser plusieurs points sur la provenance des produits, les circuits, la fabrication.

- « Je travaille avec des fournisseurs locaux en circuits courts : Louannec, Kermaria-Sulard, Lannion, et l'ouest de la Bretagne.
- Tous nos produits sont bretons. La viande porcine et bovine est française.
- Tout est fabriqué maison (pâtisseries, entrées chaudes, gratins, salades de fruits frais, mousses de fruits, tartes aux pommes, amandines). Aucun produit n'arrive fini.
- Tout est en liaison chaude. L'école maternelle est livrée en liaison chaude tous les matins.
- Le bio représente 10% (œufs, fromages, yaourts) issu du Nord et de l'Ouest de la Bretagne ;
- Poisson une fois par semaine et viande (proportion de 100g), légumes et fruits de saison.
- Les sauces d'accompagnement sont fabrication maison (moutarde, différents vinaigres, mayonnaise et vinaigrette).

Il est important d'éduquer le goût des enfants en les diversifiant et en demandant de goûter à tout.

- Les menus sont équilibrés et très variés. Tous les produits sont répertoriés et la traçabilité est notifiée... analyse de plat en auto contrôle.
- Le gaspillage est minime (environ 3%).
- J'apprécie en fin de repas que les tables soient rangées et tenues propres par les enfants. »

Pour me rendre quelques fois au restaurant scolaire, force est de constater que nos chères têtes blondes ne se lèvent pas de table avec la faim et sont satisfaits de la cuisine.

J'en veux pour preuve que 9 enfants sur 10 sont fidèles chaque jour au restaurant scolaire !

**Nicole Michel**



### TRANSPORTS SCOLAIRES 2017-2018

Un seul interlocuteur pour vos démarches d'inscription et de réinscription

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2017 :

- inscription ou réinscription possible sur [www.cotesdarmor.fr](http://www.cotesdarmor.fr)
- photo d'identité obligatoire
- date limite de retour d'inscription ou de réinscription le 15 juillet pour dossier papier ou le 30 juillet pour dossier en ligne

Au-delà de ces dates, majoration de 30 euros pour inscription tardive.

Rappel : la présentation de la carte de transport est obligatoire à la montée dans le car.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2017, la Région Bretagne devient responsable de l'organisation des transports scolaires et interurbains.

Pour l'année scolaire 2017/2018, vos interlocuteurs restent inchangés pour toutes vos démarches : inscriptions, informations pratiques pour les horaires, conditions de circulation...

Pour en savoir plus, connectez-vous sur <http://transports.bretagne.bzh>

**Nicole MICHEL**  
**Adjointe Affaires scolaires**



## ECOLE MATERNELLE

Cette année scolaire a été très riche pour les trois classes de l'école maternelle !

Les projets de l'année ont démarré avec l'intervention autour du tri des déchets proposée par Valorys, la fréquentation de la bibliothèque municipale ainsi que la modernisation de la bibliothèque de l'école.

Pour fêter l'arrivée du printemps, les élèves ont défilé dans les rues de Louannec, mis en place un élevage d'escargots et semé radis, betteraves, et haricots dans nos bacs potagers.

Les trois classes ont ensuite participé à un concours de création collective en partenariat avec la librairie Gwalarn à Lannion et l'école des loisirs. Nous avons étudié les albums d'Alan Mets et rencontré l'auteur ! Nous avons gagné plein de livres pour l'école !

Inscriptions rentrée 2017: Les parents d'enfants nés en 2014 (futurs PS) sont invités à se rendre à la mairie munis de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile pour une pré-inscription. L'inscription définitive se fait ensuite auprès de la Directrice sur rendez-vous.

**Kristell DANIC**

**Directrice de l'Ecole Maternelle LOUANNEC**



Valorys



Défilé



Bêtises



Emotions



Radis

### Départ à la retraite :

Les enfants, parents et toute l'équipe de la maternelle, souhaite à Martine SIMON, ATSEM depuis 1996 à l'école maternelle, une heureuse retraite!!





## ECOLE ÉLÉMENTAIRE

Des projets culturels, scientifiques et sportifs ont ponctué toute l'année scolaire.

Tous les élèves de l'école ont participé à un fest Deiz le mardi 4 avril en matinée au foyer avec des musiciens « Ar Voesting & Co »

Les CP, CE1, CE2/CM2 et CM1 sont allés au théâtre de l'Arche présenter leur projet théâtre devant les classes adhérentes au projet THEA( organisée par l'association départementale OCCE). Fabienne L'Allain, la comédienne, est intervenue plusieurs fois pour aider à la mise en scène. Le spectacle a été présenté en mai aux parents au foyer de Louannec.

En juin, la classe de CM2, s'est rendue dans la zone humide au Poulajous pour découvrir le milieu de la mare avec l'intervenante Elena Lombart de l'association Bretagne Vivante.

Munis d'épuisettes et de boîtes à loupes, les 25 élèves ont pu pêcher et observer des animaux comme des tritons palmés, des notonectes, des gerris), des mues de libellule ...

A travers le jeu, les enfants se sont mis dans la peau de ces animaux aquatiques pour comprendre leur rôle dans la chaîne alimentaire.

Une deuxième intervention a eu lieu au même endroit, pour découvrir la prairie humide et comprendre ses rôles écologiques et fonctionnels.

Et pour finir, un peu de sport !

Le lundi 3 juillet, sera reconduite la journée des Olympiades organisée par Aline Simon accompagnée des enseignantes et des animateurs des TAP.

Comme tous les ans, les CM1 et les CM2 bénéficieront de leur journée tant attendue « Toutes voiles dehors à l'Île Grande le 4 juillet

Toute l'équipe enseignante et moi-même vous souhaitons une bonne fin d'année scolaire, des vacances ensoleillées et reposantes pour tous !!!

**Marie-Paule Guillou**

**Directrice de l'Ecole Élémentaire de Louannec**



## FCPE

• Le conseil local FCPE (Fédération des Conseils des Parents d'Élèves) a pour principales missions d'informer, de conseiller et de représenter les parents d'élèves des écoles publiques (maternelle et primaire) auprès des institutions (École, Éducation nationale, Mairie).

• Si vous souhaitez vous engager dans la réflexion et l'action, vous pourrez participer aux instances des collectivités locales où siègent les associations représentatives des parents d'élèves, vous pourrez rencontrer d'autres parents, intervenir dans l'école de votre enfant.

• N'hésitez pas et rejoignez nous: notre assemblée générale aura lieu le jeudi 7 septembre à 20h30!

**Le conseil local de la FCPE**  
[Louannec.fcpe@gmail.com](mailto:Louannec.fcpe@gmail.com)



## ÉTÉ 2017 : CENTRE DE LOISIRS ET ACTIVITÉS « ADOS »

Le centre de loisirs ouvrira ses portes à partir du 10 juillet jusqu'au vendredi 1er septembre. Il concerne les enfants âgés entre 3 et 12 ans et a lieu sur LOUANNEC.

Il y a 3 tranches d'âge afin d'avoir un rythme et des activités adaptés à chacun.

- \* **les marsupiots** : 3 et 4 ans : dans l'ancienne école maternelle, une salle leur est totalement dédiée : coin jouets, livres, tables d'activités... Un dortoir permet à tout ce petit monde de se reposer de 13h30 à 15h tous les jours.



Le camp « ados », juillet 2016 à LANDRELLEC



L'année scolaire 2016-2017, riche en événements, vient de s'achever avec la traditionnelle kermesse des écoles de Louannec, grand moment de partage et de fête !

Et une nouvelle fois le CAEL (Comité d'Animation des Ecoles de Louannec) a permis de récolter des fonds pour les activités des enfants scolarisés dans nos deux écoles publiques (élémentaire et maternelle).

Grâce à l'argent récolté lors de ses différentes animations (bourse aux jouets, loto des marmots, soirée Irlandaise, kermesse...), le CAEL a contribué aux sorties voiles, kayak, théâtres, spectacles culturels et festifs.

Ce qui a permis d'alléger notablement la participation financière des parents !

Encore une fois, **MERCI** aux parents et aux bénévoles qui ont aidé à la réalisation de toutes les animations de cette année.

Comme pour toute association, l'activité du CAEL dépend de l'engagement de bénévoles. Nous nous heurtons malheureusement régulièrement à un manque d'effectif pour organiser certaines manifestations.

A la rentrée 2017-2018, un changement du bureau est prévu, et pour préparer au mieux cette rentrée, nous invitons donc tous les parents d'élève à rejoindre l'esprit convivial de l'association et/ou à participer

- \* **les furets** : 5-7 ans : ils ont 2 salles dans l'ancienne école maternelle de Louannec.

- \* **les girafes** : 8-12 ans : les plus grands passeront l'été dans le restaurant scolaire comme avant...

Un programme d'activités sera élaboré pour cet été. L'équipe d'animation y travaille; il est affiché à chaque début de semaine au centre.

### INSCRIPTIONS :

Les places sont limitées alors mieux vaut s'y prendre tôt pour inscrire vos enfants même s'ils ne doivent venir que quelques jours...

[www.louannec.com](http://www.louannec.com) pour télécharger les papiers; Ils sont également disponibles en mairie ou au centre à partir du 10 juillet.

### SUCCEs DES CAMPS

3 camps sont proposés et 2 affichent déjà complets : un camp plongée avec bouteille sur l'île de Bréhat pour les ados et un autre à la ferme pédagogique de Trémargat pour les 7-11 ans.

Il reste des places pour le camp d'août : vélo et géocaching à Port blanc, Penvénan, du 2 au 3 août.

### RENSEIGNEMENTS :

ALINE SIMON 06.73.39.22.16 ou mairie de LOUANNEC

aux actions mises en œuvre au bénéfice de tous les enfants.

Des projets financés par le CAEL sont en cours de préparation avec l'équipe enseignante pour la rentrée prochaine ; sans ce financement ces projets n'arriveraient pas à leur terme !

Vous pouvez nous joindre en envoyant un email à l'adresse : [lecael@gmail.com](mailto:lecael@gmail.com).

Ou consulter notre site <https://sites.google.com/site/lecael/> ou la page Facebook du Comité des Animations des Ecoles de Louannec

**Le bureau du C.A.E.L.**



# LOUANNEC EN IMAGES



Commémoration du 8 mai au Monument aux Morts



4 avril 2017 : Fest-Deiz de l'école primaire



12 avril 2017 : L'heure du conte à la bibliothèque



Commémoration du 9 juin au Guilors



1<sup>er</sup> mars 2017 : Visite de la Sous-préfète à Louannec. Ici au camping



12 mai 2017 : cérémonie de départ de Madame Monique LE PARLOUER, DGS de la mairie de Louannec entre Jean NICOLAS, Maire honoraire et Gervais ÉGAULT, Maire.



20 mai 2017 : Nettoyage des plages - Ici Pen an Hent Nevez



18 mars 2017 : Plantation d'arbres pour les enfants



### LOI POUR L'ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT (ASV)

Toutes les familles sont à un moment concernées par le vieillissement d'un proche.

La question du vieillissement est aussi une question essentielle pour l'avenir de notre pays.

#### Quelques données clés...

Actuellement, l'espérance de vie est de 78,4 ans pour **les hommes**, 84,8 ans **pour les femmes**. L'INSEE projette un allongement continu de l'espérance de vie d'ici 2060. Elle devrait être de 86 ans pour **les hommes** et 91, 1 ans **pour les femmes**.

Les personnes âgées **de 60 ans et plus** sont au nombre de 15 millions en 2016, elles seront de 20 millions en 2030 et près de 24 millions **en 2060**. Les plus de 85 ans sont 1,4 million **aujourd'hui** et passeront à 5 millions **en 2060**.

**A 85 ans, seulement**, 1 personne sur 5 est en perte d'autonomie.

Actuellement **sur 1,2 million de bénéficiaires de l'APA**, 60% **vivent à domicile** et 40 % **en établissement**.

4,3 millions **de personnes aident régulièrement un de leurs aînés**.

Parmi elles, 2,8 millions **apportent une aide** à la vie quotidienne **à une personne âgée vivant à domicile**. 62% **des aidants familiaux sont des femmes**.

**En France, 21 milliards d'euros consacrés à la dépendance**.

#### Que nous apporte la loi ASV ?

Attendue depuis plus de 10 ans, la loi d'adaptation de la société au vieillissement (ASV) **a été promulguée le 28 décembre 2015**.

Cette loi apporte **des solutions concrètes** aux enjeux qui se présentent à nous aujourd'hui mais c'est aussi une loi **d'anticipation pour les générations futures**. Elle est porteuse de progrès concrets pour de nombreux foyers et en particulier les plus fragilisés, les plus modestes.

C'est **une loi de justice et de progrès social** pour les personnes âgées, leur entourage, pour faciliter et améliorer le quotidien.

C'est **une loi humaine** qui favorise **l'attention à l'autre** et vise à construire une société où chacun(e) peut **bien vieillir**.

Son financement pérenne repose sur **la solidarité nationale**.

Préparées en concertation étroite avec l'Assemblée des départements de France (ADF), les mesures nouvelles de la loi sont intégralement compensées par l'Etat.

#### Quels impacts a-t-elle sur la gestion de l'APA ?

L'APA est un **droit universel**, attribué à toute personne âgée de 60 ans ou plus, ayant une résidence stable en France, et qui nécessite une aide, soit pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie, soit pour un accompagnement régulier.

Elle contribue **à financer le maintien à domicile** (heures d'aide à domicile, frais de portage de repas, frais d'accueil de jour et d'hébergement temporaire...) ou les **frais relatifs à la perte d'autonomie en établissement**.

Seules les personnes évaluées en **Groupe Iso-Ressources (GIR) 1 à 4** ouvrent droit à l'APA et peuvent bénéficier d'un plan d'aide établi en fonction de leurs besoins et de leur environnement quotidien. Cette allocation n'est pas récupérable, ni sur succession, ni sur donation, mais son calcul tient compte des revenus du bénéficiaire.



Douze ans après sa création, **l'APA** nécessitait un « acte 2 » afin de **renforcer un accompagnement à domicile et de mieux prendre en compte les besoins des personnes fragilisées par l'âge ou la maladie.**

**Pour les Côtes d'Armor**, le nombre de bénéficiaires de l'APA à fin 2015 était de 16 200 personnes (54% **en établissement** et 46% **à domicile**).

Les impacts de la loi ASV sur la gestion de l'APA sont **très ambitieux** en visant :

- à favoriser la mobilisation de la société autour du **défi** du vieillissement, **dans sa double dimension** du bien vieillir et de la protection des personnes les plus vulnérables.
- à répondre **à l'anticipation de la perte d'autonomie**, à l'adaptation de la société au vieillissement, à l'accompagnement de la société au vieillissement et à la **gouvernance des politiques de l'autonomie.**

L'acte II de l'APA, qui concerne **principalement le domicile** et dont la mise en place prévue au 1<sup>er</sup> mars 2016, a pour principaux objectifs de :

- **diminuer** le reste à charge des bénéficiaires en allégeant le barème de participation, notamment pour les personnes disposant de revenus moyens et de plans d'aide importants,
- **mieux couvrir** les besoins des personnes en augmentant les plafonds financiers par GIR et les plans d'aide,
- aider les proches aidants : la loi prévoit donc la reconnaissance de l'action des « proches-aidants » qui pour 62% sont des femmes.

Pour **l'aide aux aidants**, deux mesures sont prévues :

- **le droit au répit** : possibilité de dépasser le plafond de l'APA jusqu'à 500 euros. Cela concernerait les aidants qui sont présents à titre permanent, non professionnels et qui ne peuvent être remplacés autrement que par un professionnel,
- **le relais en cas d'hospitalisation de l'aidant** : possibilité de majorer le plan d'aide, cette somme devrait permettre de financer, à titre d'exemple, environ 15 jours d'hébergement temporaire.

Cette loi **ASV** apporte **un soutien** au secteur de l'aide à domicile et **une amélioration** des droits individuels des personnes en perte d'autonomie.

### **En conclusion**

L'année 2016 a été consacrée, dès la parution des décrets, à **la mise en œuvre progressive** des différentes mesures prévues dans le cadre de la loi ASV. Elles ont eu **un impact** sur le nombre de demandes déposées, sur les plans d'aide et par conséquent **sur le budget du Département** (69,8 millions d'euros pour financer l'APA), malgré les compensations financières.

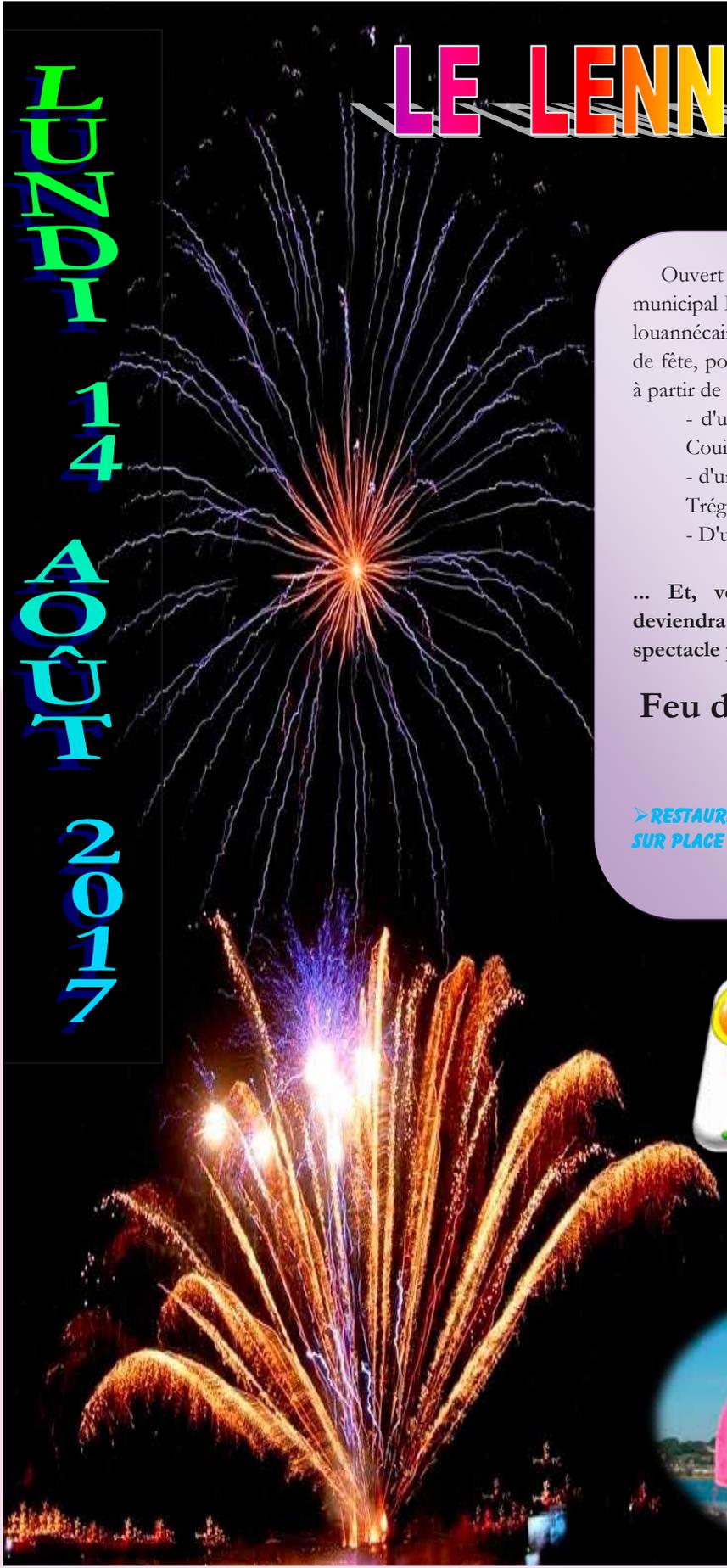
**Cette loi assurera au niveau local une meilleure coordination des acteurs finançant des actions de prévention afin de proposer à toutes les personnes âgées une réponse cohérente et adaptée à leurs besoins.**

**Nicole MICHEL**  
**Adjointe aux Affaires sociales**



14 JUILLET 2017

# LE LENN EN FÊTE



Ouvert à tous ce jour là, le camping municipal Ernest Renan de Louannec accueillera louannécains et vacanciers, dans un même élan de fête, pour assister à une après-midi ponctuée à partir de 18h00 :

- d'un concert de chants marins par "Les Couillons de Tomé",
- d'une animation musicale par le bagad de Tréguier,
- D'un concert de rock...

... Et, vers 23h00, l'heure où le Lenn deviendra le cadre enchanteur d'un grand spectacle pyrotechnique...

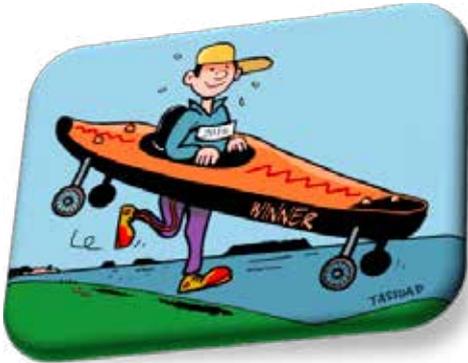
**Feu d'artifice rythmé par la musique.**

**> RESTAURATION RAPIDE ET BOISSON EN VENTE SUR PLACE**





## 3<sup>ÈME</sup> DEFI SPORTIF LOUANNEC - PERROS-GUIREC



Devant l'engouement pour cette manifestation sportive, et la réussite des deux premières éditions, les communes de Louannec et de Perros-Guirec présentent le 3<sup>ème</sup> Défi Sportif qui se déroulera le :

**Dimanche 17 Septembre 2017**

Les épreuves : (de 9h à 12h30 environ)

- **Le Défi** : un **Triathlon** par équipe de 2 comprenant :

- une course à pieds de 5,5 kms ou 8,5 kms
- une épreuve de kayak de mer de 1,5 kms
- une épreuve de VTT de 14 kms ou 21 kms

- **Le Défi du Lenn** : Course à pied pour tous à partir de 7 ans, à allure libre sur trois boucles (mini boucle de 1 km, petite boucle de 2,750 km et grande boucle de 5,750 km)).

- **Le Défi Randonnée** : Une randonnée pédestre prise en charge par les "Amis de la Côte de Granit Rose" de Perros-Guirec et la "Section de marche de l'ARAL" de Louannec : une seule boucle.

Toutes les informations sur ce troisième défi en temps utile sur la newsletter, le site de la commune et l'affichage municipal.

- Fiche d'inscription et règlement sur le site de la mairie, ainsi que le fichier GPX du grand circuit VTT.

- Les bénéfices seront reversés à une association caritative.

## MARATHON EN PAYS TRÉGOR GOÉLO DE PAIMPOL À PERROS-GUIREC



Le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2017 se déroulera le premier marathon organisé par l'association "Objectif Autonomie", sous la houlette de son Président, un louannécain : Denis Penndu. Ce projet ambitieux à qui nous souhaitons une pleine et entière réussite partira du port de Paimpol, pour se terminer sur l'esplanade de la Douane à Perros-Guirec, au bout de 42,195 kilomètres en pays du Trégor-Goëlo.

Découvrez le sur leur site : [marathon-objectifautonomie.bzh](http://marathon-objectifautonomie.bzh)

ou le compte Facebook : [marathon objectif autonomie](https://www.facebook.com/marathon-objectif-autonomie).

Louannec se trouvera donc en bout de circuit avec un dernier ravitaillement, face à la mairie.

Bien sûr, cet évènement occasionnera quelques perturbations sur la circulation pendant la durée de l'épreuve, mais en concertation avec les services de l'État, nous veillerons à ce qu'un plan de circulation adéquat soit mis en place avec des déviations et des indications précises, pour causer le moins de gêne possible aux riverains et commerçants.

Les personnes volontaires pour assurer des services de « signaleurs » sont invitées à se faire connaître en Mairie. Merci d'avance.



## « TREGORISSIMO »

### Nouveau nom pour la chorale de Louannec

Après deux années sous la direction de Roland Jaecki, la chorale de Louannec a souhaité s'offrir une nouvelle identité. Plusieurs propositions ont été faites par l'ensemble des membres actifs de la chorale, et le choix s'est porté majoritairement sur le nom « **TREGORISSIMO** ».

Les choristes venant de plusieurs communes du Trégor, il coulait de source d'intégrer au nouveau nom celui de notre belle région. Le chef de chœur, toujours en quête de qualité, se réjouit de rencontrer la pleine adhésion des choristes, et à cet égard la terminaison « **issimo** » devient parlante. Souhaitons que cette image puisse induire la qualité vocale que recherchent ces choristes pour la plupart expérimentés et souhaitant donner le maximum d'eux-mêmes. La parenthèse se ferme sur « Les Voix Liées de Louannec » et une nouvelle ère s'ouvre pour « Trégorissimo ».

Deux concerts de printemps ont été présentés en mai, l'un à Trémeven, l'autre à Loqueffret dans le Finistère, pour étrenner ce nouveau nom, avec une belle part donnée à la musique de la Renaissance, qui est déjà un marqueur de cette rencontre « improbable » de choristes.

En outre, sollicitée par le Centre Alimentaire du Trégor à Lannion, la chorale offrira, au profit de ses bénéficiaires, dans la grande salle municipale de Louannec,



un concert qui est d'ores et déjà programmé pour le dimanche 15 octobre. C'est l'occasion de présenter le spectacle musical d'automne « Transfugue », qui réunira les deux chorales que dirige le chef de Chœur, à savoir « TREGORISSIMO » et L'Ensemble Vocal et Instrumental de Lamballe (EVEIL).

L'ensemble vocal TREGORISSIMO peut encore s'étoffer de quelques choristes. Pour tous renseignements utiles, contacter le **06 78 69 55 67** ou le **02 96 23 34 27**. **Les répétitions ont lieu le jeudi soir à Louannec à 20h15.**

**Chorale « TREGORISSIMO » de Louannec**

## ATELIERS ET CHEMINS

### Les activités :

- **Atelier de couture** avec Gisèle le mardi après-midi (14h à 17h) : confection de coussins, nappes, modification de vêtements, etc.
- **Atelier de tricot** avec Annie le mercredi matin (9h à 12h) : tous les modèles, de la layette à l'adulte (femme et homme).
- **Marche le lundi après-midi.**

**Pour tout renseignement s'adresser :**

Michèle Quéméré : 02 96 23 26 32

Pour le tricot : Annie 02 96 23 11 05

Pour la couture : Gisèle 02 96 23 05 36

**Michèle QUÉMÉRÉ**



26 marcheurs d'«Ateliers et Chemins» de Louannec ont du 15 au 19 mai randonné sur l'île morbihannaise de Belle-Ile. Tous les participants sont rentrés ravis de ce séjour.



## L'ARAL



Comme le veut la tradition, la première manifestation annuelle de l'ARAL est la tenue de son Assemblée

Générale, avec la dégustation de la galette des rois, début janvier (cette année le 13). Actuellement, notre association compte 218 adhérents.

Le repas d'hiver du 3 mars a réuni 192 convives : le menu ensoleillé par le tajine de poulet et l'animation, assurée par Yvon Dénès, ont contribué à créer une ambiance chaleureuse appréciée par tous.

Le 20 mars, le concours de belote regroupait 43 équipes.

Le 6 avril, 36 participants ont pu visiter le ravissant hameau de Saint-Cado et embarquer pour une croisière sur la rivière Étel.

Le 9 avril, Holidays On Ice a ravi tous les spectateurs.

Le 18 mai, le goûter des Anciens a permis, à nos adhérents, à partir de 75 ans, de se retrouver dans un esprit festif durant un après-midi au cours duquel sont mis à l'honneur ceux d'entre eux ayant célébré leurs 80 printemps dans l'année.

Le 15 juin est organisée une sortie «Journée en Morbihan» avec la visite de La Gacilly et de Rochefort-en-Terre.

Le prochain concours de belote aura lieu le 9 octobre.

Le 7 décembre se déroulera le repas de fin d'année.

L'activité «Informatique» se développe de manière très positive, rythmée par l'évolution numérique. 4 ateliers ont été proposés : bureautique, généalogie, photos, cartographie.

L'ARAL envisage de créer une activité, à part entière, de généalogie : si ce projet se concrétise, vous en



Escapade à Saint Cado

serez informés pour d'éventuelles inscriptions.

Reprise des activités :

- Marche du lundi le 11 septembre
- Marche du vendredi le 15 septembre
- Belote et scrabble le 8 septembre
- Informatique le 12 septembre

Nous vous donnons rendez-vous sur notre stand, au Forum des Associations, le samedi 9 septembre : toutes les informations relatives à nos activités vous seront alors précisées, entre autres celles concernant les inscriptions au cours d'informatique et les marches.

Très bel été à tous.

**Carmen LAIZET**  
**Anne-Françoise CHANTEAU**  
[Aral22@laposte.net](mailto:Aral22@laposte.net)  
[arallouannec22.wordpress.com](http://arallouannec22.wordpress.com)

## BABY GYM

Une nouvelle saison se termine pour la baby gym. Saison qui s'est déroulée sous de très bons auspices.

Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à évoluer sur les parcours proposés avec soin par Aurélie.

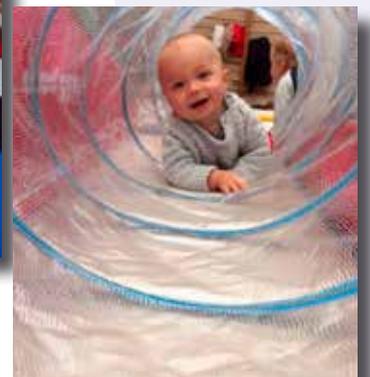
La dernière séance aura lieu le premier mardi de juillet et c'est avec beaucoup de plaisir que nous vous retrouverons dès le mois de septembre.

Vous pourrez nous retrouver au forum des associations ou par téléphone au 06.89.81.04.22

A bientôt, ...

Et bonnes vacances.

**Émilie ZEGGANE**





## BOURSE AUX VÊTEMENTS DE LOUANNEC

**\*\* Attention merci de noter les changements de jours de dépôt, de vente et de reprise des invendus.**

L'association "Bourse aux vêtements" de Louannec vous présente les dates de la prochaine manifestation qui aura lieu pendant les vacances scolaires d'octobre.

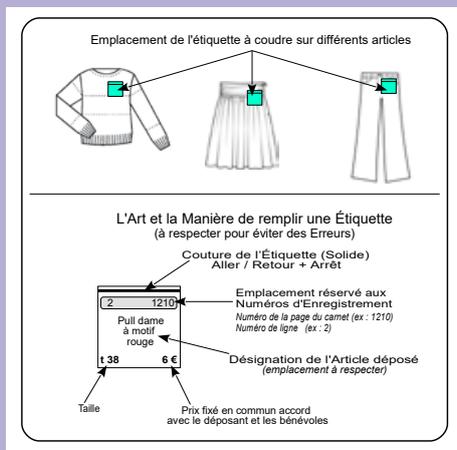
Mode d'emploi :

- Un seul passage autorisé par personne majeure physiquement présente
- Dépôt de 18 articles

- Les articles déposés doivent être impérativement propres et en bon état.
- Un carré de tissu doit être solidement cousu sur l'extérieur de chaque vêtement (côté coeur quand le vêtement est porté).
- Les chaussures doivent être en parfait état. (une étiquette carton avec ficelle ou du sparadrap pour chaque chaussure est obligatoire).

**Eliane CHEVÉ**

**02 96 91 62 08 - bav-louannec@orange.fr**



### PROCHAIN RENDEZ-VOUS

**Dépôt :** mercredi 25 octobre (de 9h à 16h)

**Vente :** jeudi 26 octobre (de 14h à 16h) sur invitation pour les personnes à mobilité réduite ainsi que les futures mamans.  
Vendredi 27 octobre (de 9h à 18h)  
et samedi 28 octobre (de 16h à 18h)

**Reprise des invendus :**

jeudi 2 novembre (de 16h à 18h)

## LES LOUANNIGOUS

Les Louannigous sont revenus cette année au vau-deville. Pas celui des amants dans le placard mais une farce contemporaine, sans excès grotesques, où un personnage banal se retrouve entraîné dans une situation inextricable dont il ne pourra se sortir qu'en accumulant les mensonges et les actes les plus improbables. La troupe a eu beaucoup de plaisir pour monter cette pièce. Toutes les situations étaient organisées et travaillées avec subtilité pour que le public ne s'aperçoive pas de l'absurdité de la situation, mais qu'il se laisse emporter par le tourbillon.. Jaillit alors le rire, l'abandon de la raison et de ses rigidités, la volupté reposante de toutes les logiques divergentes que la vie interdit; évasion rafraîchissante, folie réparatrice, rire incontrôlable mais si merveilleusement purificateur...Pour les acteurs, c'est la récompense, partage intériorisé avec le public, car sur scène, la situation doit rester tragique : celle de personnages douloureusement emmurés dans leur aveuglement et qui fait entrer le spectateur dans le monde irréel de tous les possibles.



L'objectif a été atteint ce mois de mars dernier. Les spectateurs se sont effectivement abandonnés et ont particulièrement apprécié la pièce. Au moment du choix d'une nouvelle pièce, la responsabilité de la troupe n'en est que plus grande. Il faudra de nouveau surprendre, tout en restant dans ce que le public attend : un bon moment de détente, avec quelques émotions que seuls les spectacles vivants sont à même de procurer. Rendez-vous en mars 2018 pour la prochaine pièce.

**Nicolas MIONET**



## LA GAVOTTE LOUANNÉCAINE



Le 20 mai dernier a eu lieu notre Fest-noz de printemps. Il a été animé avec brio par Les Huns St Gué, Thierry et Bruno et

Lapoused Noz qui a bien assuré sa prestation malgré l'absence de l'un d'entre eux.

Cet événement très convivial a rassemblé des danseurs de toute la région et même d'ailleurs.

Des canadiens, anglais, allemands et basques se sont joints à nous avec enthousiasme.

Ce fest-noz a été positif dans la fréquentation et riche de convivialité. Un grand merci à tous les adhérents qui par leur aide ont bien contribué à la réussite de ce fest-noz.

Cette année nous avons innové en présentant les danses bretonnes à l'EHPAD de Louannec pour le plus grand bonheur des résidents, quelques uns se sont même invités dans la danse. Cette expérience sera renouvelée périodiquement.

Cette saison 2016/2017 est satisfaisante pour nous avec un effectif en progression et bon nombre de danses ont été apprises ou révisées.

Cet été nous allons renouveler les initiations à la



danse bretonne aux campings de Louannec et Tre-levern 4 mercredis soir en alternance en juillet et en août de 20h30 à 22h30.

Pour suivre la vie de la Gavotte Louannécaine consultez notre site :

<http://www.gavottelouannecaine.fr>

Pour nous contacter et vous inscrire :

[association@gavottelouannecaine.fr](mailto:association@gavottelouannecaine.fr)

06.11.60.49.25 - 06 04 48 92 94

**Le secrétariat de la « Gavotte »**

## DIWAN : LA TOPONYMIE DE LOUANNEC EN CHANSON



Cette année nous avons étudié la toponymie de Louannec, c'est à dire l'étude des noms de lieux de notre commune. Nous avons commencé par étudier des très vieilles cartes de Louannec

sur l'ordinateur afin de noter les toponymes. Nous les avons ensuite repérés et restitués sur des cartes de Louannec plus récentes.

Ensuite Jean-Paul Simon est venu 2 fois à l'école afin de nous aider dans cette recherche car il connaît très bien Louannec. Il a connu Maodez Glandour, l'ancien recteur de Louannec et écrivain breton, qui lui avait expliqué un jour la signification des noms de lieux de Louannec. La toponymie de Louannec com-

prend 1161 noms de lieux-dits ! Nous n'avons pas pu les étudier tous, mais voici quelques exemples : « Keravel » : c'est le hameau, l'endroit où il y a plein de vent. « Grav velen » C'est la côte jaune sans doute car il y a de l'argile présent à cet endroit. « Penn ar crec'h » C'est le sommet d'une hauteur, d'un mont plus ou moins élevé.

Après avoir étudié les toponymes on les a mis en chanson. Chaque vendredi, Katell qui connaît bien la musique du Trégor nous apprend une chanson composée avec les toponymes de Louannec. Elle sait jouer plusieurs instruments de musique comme la guitare, la harpe, ou l'accordéon et nous avons même eu le droit d'essayer de jouer un jour. On s'amuse beaucoup en essayant de créer des rimes avec les noms de lieux, surtout qu'il y a beaucoup de choix parmi tous ces toponymes ! Pour clôturer notre travail, nous allons faire une exposition lors de la kermesse de l'école le 25 Juin et bien sûr vous chanter les chansons que nous avons composées !

**Les élèves de l'école Diwan de Louannec**





## DANSE PASSION À LOUANNEC



Le point fort de cette saison fut la magnifique soirée organisée à Pleubian dans la salle du Sillon avec 200 participants réunis pour fêter les 20 ans de l'Association.

La soirée de clôture s'est déroulée le samedi 3 juin, l'occasion pour les différents cours de présenter en public des démonstrations, toujours très appréciées.

Sous l'égide de Jocelyne et Christian Briand, cinq cours étaient proposés aux adhérents cette année, le lundi et le jeudi. A cette occasion, nous tenons à remercier la municipalité pour l'aide et le soutien constants apportés.

Les amateurs de danse de salon (rock, cha-cha, valse, madisons, tango, paso,...) sont invités à nous rejoindre l'an prochain (voir site internet).

L'assemblée générale s'est déroulée le jeudi 8 juin. Une occasion pour le Président d'adresser aux membres du bureau ses remerciements et des félicitations pour leur investissement sans failles.

A l'issue de cette réunion, une nouvelle Présidente a été élue, il s'agit de Mme Sandrine Le Gallou. Isabelle Pezron, Françoise Morin, Sylvain Richard, Denis Le Noan, Jocelyne et Christian Briand complètent le Conseil d'Administration.

**Francis DORÉE**



## CAL

Les Louannigous ont ouvert les animations 2017, mi-mars, avec la pièce de théâtre « Impair et pair » (voir article par ailleurs). A suivi, mi-mai, le vide-grenier avec une météo exceptionnelle puis le 21 juin dernier la traditionnelle fête de la musique.

Prenez note des animations à venir :

- le samedi 8 juillet, le fest-noz gratuit, en plein air, et sur parquet,
- du 20 juillet au 8 août la cinquième édition de

l'exposition des créateur amateurs dans les locaux de l'école maternelle,

- le samedi 9 septembre, le forum des associations,
- le dimanche 17 septembre, nous serons partenaires du Défi Louannec-Perros,
- le samedi 21 octobre, Johny en spectacle, à la salle des fêtes,
- et pour finir, les 2 et 3 décembre une nouvelle édition du marché de Noël.

Ces manifestations ne peuvent se réaliser sans l'implication forte de la petite équipe du CAL, le concours d'associations partenaires et de nombreux bénévoles que je tiens à remercier. Parce que la vitalité d'une commune se mesure aussi au nombre de ses animations, si vous avez un peu de temps, venez renforcer notre petite équipe. Laissez-nous un message au 09 72 46 28 92 ou par mail : [cal.louannec@gmail.com](mailto:cal.louannec@gmail.com)

**Eric RENAUD**  
Président du CAL





## LA SECTION UNC DE LOUANNEC-KERMARIA-TRELEVERN

### COUSCOUS 2017

C'est une assemblée toujours aussi nombreuse et conviviale qui a participé le vendredi 7 avril 2017 à la soirée dansante de notre association animée par Alexandre Monnier.

### COMMEMORATIONS

8 mai (Victoire 1939-1945)

Les drapeaux de l'association, les membres du bureau et adhérents ont assisté à la cérémonie commémorative au monument aux morts et au monument du Guilors en présence des autorités locales.

9 juin

Hommage aux résistants morts pour la France au Guilors.

### EFFECTIFS

À l'occasion de l'assemblée générale du 3 décembre, ce sont sept nouveaux membres qui sont venus grossir les rangs de l'association, portant son effectif à 68 adhérents. L'UNC, association patriotique, ne compte pas que des anciens d'AFN, mais aussi les OPEX (militaires de tous grades ayant participé aux opéra-



tions extérieures) et les soldats de France (militaires ayant accompli leurs obligations sous les drapeaux alors qu'ils étaient appelés). Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser au secrétaire de la section, Maurice Pennec : 06.28.20.39.74 – 02.96.49.00.07 – [maurice.pennec-unc@orange.fr](mailto:maurice.pennec-unc@orange.fr)

### ASSEMBLEE GENERALE

Elle se déroulera au Foyer le samedi 2 décembre à 10h00.

## VIENS JOUER

L'association Viens Jouer a clos son année en beauté avec une après-midi culturelle haute en couleurs.

Les quelques 80 visiteurs ont d'abord pu admirer le travail des enfants de l'atelier dessin-arts plastiques. Cet atelier inspiré par Jeanne Delarue se déroule le samedi matin. Il s'agit d'un espace-temps où l'enfant prend le temps de s'exprimer à travers divers supports et techniques présentés par Jeanne ; de la peinture, du fusain, du crayon, de l'aquarelle



et bien d'autres. Cette année, Jeanne avait choisi pour thème le voyage. Les enfants ont ainsi fabriqué des masques africains en récup'art, ou utilisé des craies sèches pour réaliser des peintures rupestres. Et puis ensuite les comédiens en herbe ont donné leur représentation de la pièce qu'ils ont écrite et mise en scène. Elle avait pour titre : « Génial, une journée sans parents ». Sophie Le Touzé anime les cours de théâtre le mercredi après-midi. Les enfants sont accueillis dès 8 ans, Sophie permet à chaque enfant d'exprimer sa singularité, de faire partie d'un groupe et de gagner en confiance en soi.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre pour une nouvelle année artistique. Nous serons présents au forum des associations, si vous souhaitez des informations dès à présent, n'hésitez pas à nous contacter au 06 79 83 42 35.

A bientôt

**Marie-Caroline RÉGNAULT**  
**Anne LE BÉCHENNEC**  
**Marylène HARPOCRATE**



## LOUANNEC- MELL ZORN

Encore une très belle année pour le club de handball de Louannec. L'arrivée de la nouvelle salle de sport a permis au bureau d'offrir la possibilité à tous les licenciés de pratiquer plus assidument leur passion en ayant notamment deux entraînements par semaine.

Cette nouvelle salle a également permis d'accueillir de nombreux tournois et stages dispensés par le club et le comité départemental.

Cette année a par ailleurs vu la création d'une école d'arbitrage initiée et pilotée par Eric Dubouil. Elle compte déjà 7 enfants de catégorie moins de 15 ans



– moins de 18 ans, volontaires pour s'investir dans la vie du club. Etaient proposés cours techniques, cours pratiques avec visionnage vidéo et mise en situation lors de rencontres comme par exemple le tournoi mini-hand, qui a réuni environ 80 enfants du Trégor. Le bureau et les participants saluent cette initiative.

En compétition, suite aux différents championnats, le club hisse plusieurs équipes au plus haut niveau départemental, mais aussi pré-régional, encore un gage de bonne santé du club ! L'important étant toujours de participer. Prochaine étape : le niveau régional pour les moins de 15 garçons...

Au cours de cette saison, Adeline et Typhanie Le Houérou ont respectivement obtenu leur diplôme d'entraîneur et d'arbitre. Nous les félicitons pour leur investissement. A noter également, l'obtention du titre de jeune arbitre pour la benjamine de la famille, Kattell.

Enfin, le bureau remercie tous les bénévoles (entraîneurs, arbitres, encadrants...) et les sponsors pour leur participation aux différents tournois et activités proposées par le club.

**Olivier LE MÉLÉDER**

## AGEL



L'année 2016-2017 de l'Association de Gymnastique d'Entretien de Louannec (AGEL) avec ses 90 adhérents a vu une bonne stabilité de l'affluence aux séances des mardi, jeudi et vendredi qui

ont été marquées par un grand dynamisme et beaucoup de bonne humeur.

L'association dit un grand merci aux trois professeurs, Sylvie Le Bris, Iris Cordeau (en remplacement de Gwénola Rouxel) et Line Priser, qui offrent une palette de trois cours bien différents et motivants.

Ces cours se poursuivront jusqu'au vendredi 16 juin.

Pour ce mois de juin un événement de clôture permettra de réunir les membres de l'Association dans un autre contexte, en proposant un moment de convivialité avec un repas au restaurant « Kerjoem » à Louannec.

Le conseil d'administration se réunira une dernière fois fin mai pour faire le point sur cette année, organiser la reprise en septembre et décider de la date de l'Assemblée Générale qui se tiendra en octobre.



A tous ceux qui désirent connaître notre association, rendez-vous est donné au forum des associations de Louannec le samedi 9 septembre.

Les activités sportives reprendront la semaine qui suit le forum.

A toutes et tous, l'association souhaite un bel été ensoleillé !

**Annie LE BELLEC**



## USPL

La saison 2016-2017 vient de se terminer, saison de transition avec la réorganisation des championnats de ligue. Ceci a permis à Johan Geirnaert de faire jouer et progresser nos plus jeunes joueurs. Bilan, aucune descente dans le groupe de la A, maintien de l'équipe B, descente de la C (le manque d'entraînement à ce niveau ne pardonne pas). Pour les équipes du groupement avec Trévou, saison moyenne due à des absences non justifiées des U16, U18 et descente des U15, malgré la motivation de Jerémy Nicole, le coach et de son encadrement. L'école de football très bien encadrée a pu faire progresser tous les enfants et le baby-ball et découvrir notre sport. Les vétérans se sont fait plaisir.

Un groupe d'une dizaine de filles s'est également entraîné cette saison, un regroupement avec le CS Trégastel est à l'étude avec l'objectif de créer un pôle féminin.

Les challenges Pelosato (école de football) sur les 2 communes et le Challenge des Calculots pour les 15-18ans ont été encore de belles réussites. Le 1<sup>er</sup> mai a été l'occasion de rendre hommage à Jean-Paul



Bertola, figure de l'USPL et dirigeant des U13.

Le club envoie régulièrement des personnes en formation au district, pour l'encadrement et l'arbitrage, il faut être formateur et éducateur.

L'USPL est partie prenante dans les manifestations des communes, circulation pour le défi sportif, grosse participation à la fête vénitienne et stationnement aux jeudis de Trestraou

Nous repartirons donc en R3 la saison prochaine pour l'équipe A dans un groupe « Trégor », des derbys en perspective.

L'arrivée ou le retour de nouveaux joueurs devrait nous permettre d'être plus compétitifs, donc plus ambitieux et d'offrir un spectacle plus riche en buts.

L'USPL, forte de ses 320 licenciés, accueillera à la rentrée 2017 les enfants de 3 à 5 ans en baby-Ball, de 6 à 13 ans à l'école de foot, les U15 et U17 en championnat jeunes, les seniors et une équipe vétérans. Un manque de bénévoles se fait sentir, toute bonne volonté sera la bienvenue.

**Albert CADIOU et Jean Luc PIERES**  
co-présidents US PERROS LOUANNEC

## COURS DE YOGA A LOUANNEC

Le Yoga est une discipline née en Inde. Il se pratique à tout âge. Chacun évoluant à son rythme, suivant ses possibilités.

Le Yoga est avant tout une science du corps et de l'esprit, un art de vivre qui peut s'inscrire dans une démarche de développement personnel.

Pratiqué régulièrement le Yoga apporte une meilleure gestion du stress, un recentrage, de la détente, un mieux être sans oublier au niveau physique davantage de souplesse et une meilleure tonicité musculaire et articulaire.

Chaque séance dure 1h15. Elle se compose d'enchaînements de postures, de respiration complète en pleine conscience et se termine par un temps de relaxation.

L'association propose 10 séances hebdomadaires à savoir le mardi, le mercredi et le jeudi.

Elles sont assurées par 3 enseignantes diplômées.

Renseignements auprès :

- du président : 02 96 48 33 29

- du trésorier : 02 96 23 28 55

Adresse mail : [yoga.louannec@gmail.com](mailto:yoga.louannec@gmail.com)





## TENNIS CLUB : les plus jeunes sont choyés

Le Tennis Club porte une attention particulière aux plus jeunes joueurs. Ils sont évidemment tous intégrés à l'école de tennis mais les enseignants proposent aussi des rendez-vous privilégiés.

Ainsi, lundi 10 avril, une troisième étape « Galaxy Tennis » s'est déroulée à Louannec. C'est le nom du programme des écoles de tennis mis en place par la Fédération française.

Destiné aux enfants de moins de 12 ans, il « donne la priorité au plaisir de jouer et de disputer des matches en s'amusant ».

Ils jouent pour évaluer leurs propres progrès. Les enfants sont identifiés par une couleur, selon leur niveau : blanc, violet, rouge, orange, vert.

Pour cette étape orange, il y a eu seize participants, onze garçons et cinq filles, dont deux de Louannec, deux de Pleumeur-Bodou, deux de Tréguier et dix de Lannion.

« J'ai scindé les joueurs en deux groupes et organisé deux tournois : le premier sur les terrains extérieurs (nommé Roland Garros) et le second dans les salles (nommé Bercy). Chaque participant a ainsi fait trois matches », résume Antoine Bellec, l'enseignant qui a organisé cet après-midi.

Le bilan est largement positif. « Tous les matches se sont déroulés dans un excellent esprit sportif.

L'ambiance était aussi bonne sur les terrains qu'en dehors », se félicite Antoine.

Avant les finales, le club a offert un goûter aux participants. A l'issue des tournois, des lots ont été remis à chacun.

A noter l'aide efficace apportée par Marie Capelle, José Evano et Jayaparathy Le Jalu.

Un autre événement pour le club a eu lieu le 15 mai avec le lancement d'un cours de baby tennis. Il s'agit d'un cycle de cinq séances pour les enfants de 3 et 4 ans. « Ce cycle a pour but de faire découvrir le tennis et d'en donner le goût aux enfants », souligne Aurélie Dorp, enseignante en charge du groupe.

« Les séances se composent de différents ateliers motricité et tennis avec une pédagogie évolutive et un matériel adapté qui vont permettre de découvrir les différents coups du tennis et les règles du jeu... », décrit Aurélie.

Cette démarche s'inscrit dans la durée puisque l'objectif est la mise en place d'un groupe baby tennis à l'année pour la saison prochaine. Champions en herbe, à vos raquettes !

**Date à retenir : Le tournoi d'été du TCL se déroulera du 17 au 27 août.**

Renseignements et inscriptions : [tc.louannec@fft.fr](mailto:tc.louannec@fft.fr)

**Philippe GESTIN**



Seize jeunes tennismen trégorrois ont pu participer à une étape Galaxy orange sous la houlette d'Antoine Bellec.



## LOUANNEC VOLLEY : une nouvelle activité sportive



L'école de volley est ouverte depuis septembre 2016. Elle s'adresse aux jeunes à partir de 7 ans. Cette année, le jeudi soir, 6 enfants se sont familiarisés avec ce sport, sous la

responsabilité d'Adjé Agnithey.

Certains enfants ont participé à des opérations ponctuelles « Mes premiers pas en compétitions », opérations au cours desquelles ils ont joué avec d'autres enfants du département.

Par ailleurs, à partir de janvier, une équipe mixte a pu être alignée en championnat M11 Honneur. Le 11 mars, nous avons accueilli les équipes de Lannion, Guingamp et Goudelin.

Les résultats de cette jeune équipe sont plus qu'encourageants car celle-ci compte 9 victoires et 2 défaites ce qui la positionne en haut du classement. Bravo à Jade Burel et Ewen Allain, ils ont fièrement défendu les couleurs de Louannec !!

A la rentrée 2017, les entraînements seront toujours assurés par Adjé. Ils auront lieu le jeudi soir de 16h45 à 18h.

Renseignements : Adjé : 06 04 50 79 35 ou Nadia Le Bars 06 88 18 56 44

Et nous vous donnons rendez-vous au forum des associations.

**Nadia LE BARS**



## KIMOCHI DOJO IAIDO

La saison 2016-2017 a été fructueuse avec deux nouvelles adhésions au Kimochi Dojo.

Cette année l'implication des Kohai (nouveaux pratiquants non gradés) est plus que prometteuse pour les passages kyu à partir de Décembre prochain.

Le Dojo restera ouvert selon les disponibilités de chacun durant la période estivale, que ce soit en spectateur, en découverte, ou en pratique plus avancée.

Véronique B. Liard, enseignante et Présidente du Kimochi Dojo, se tient à votre disposition pour tout renseignement éventuel concernant le IAIDO, Art martial traditionnel du sabre japonais.

Aussi, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site officiel

<http://kimochidojo.eklablog.com/>

ou par e-mail [kimochidojo.22@gmail.com](mailto:kimochidojo.22@gmail.com)

**Véronique LIARD**





## BABY BALL

La seconde partie de saison aura été marquée par le retour de Clément sur les terrains qui rapidement retrouve ses marques, en animant avec toujours autant d'envie le créneau du samedi matin, de 9h30 à 10h30.

Notre groupe de filles et de garçons a été très assidu tout au long de l'année, et a pu régulièrement s'essayer aux différents ateliers proposés, avec un peu de sueur, mais aussi des sourires, en particulier lors du goûter de fin de séance.

La fin d'année sera chargée puisqu'elle verra l'ouverture d'une séance gratuite de découverte destinée aux filles et garçons nés entre 2012 et 2014 qui aimeraient s'initier au baby ball.

Enfin, si le temps le permet, nous organiserons la dernière séance de l'année sur la plage afin de clôtu-



rer cette nouvelle saison de belle manière.

Pour nous contacter :

[babyball.louannec@gmail.com](mailto:babyball.louannec@gmail.com)

## BAD'LOISIRS

L'année s'achève pour l'association Bad'Loisirs. Nous avons organisé cette année plusieurs rencontres amicales avec les clubs de Pleumeur-Bodou et de Penvenan. Les jeunes de moins de 15 ans sont encadrés par Emmanuel Régnault lors des cours, chaque lundi



de 17h45 à 19h15. Les séances libres pour adultes se déroulent le lundi à partir de 19h jusqu'à 22h30 et le mercredi de 20h45 à 22h30.

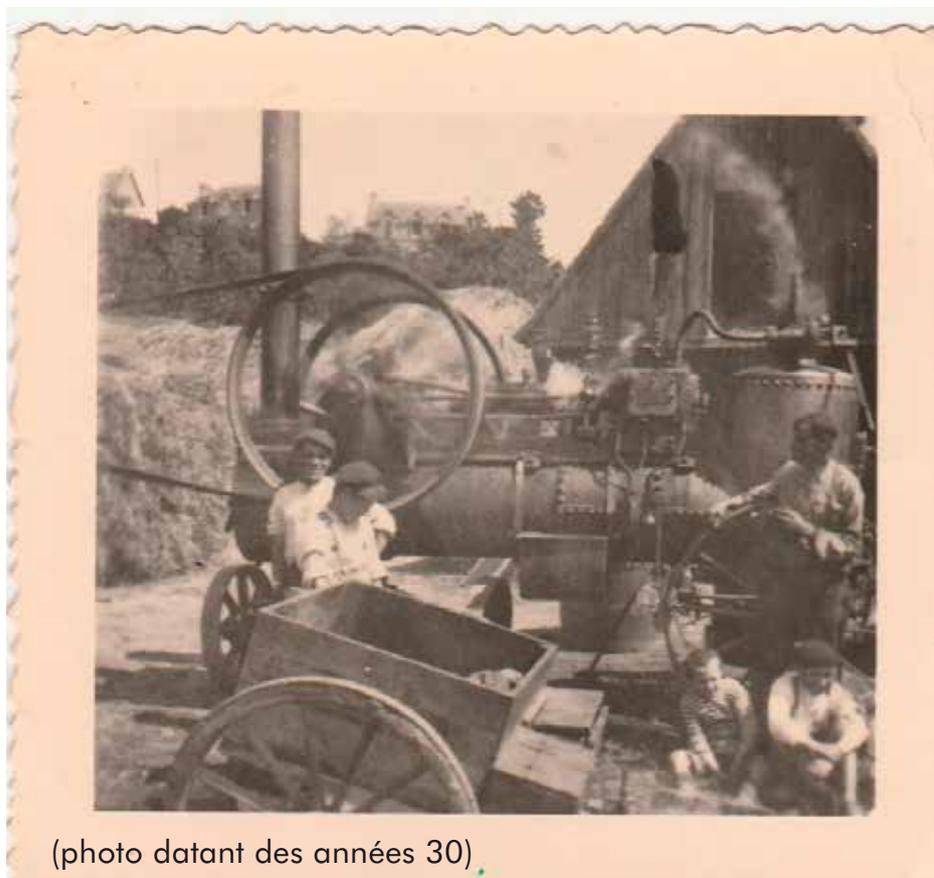
Le bureau est composé de Luc Klaine (président), Nicolas Lopez (trésorier) et Emmanuel Régnault (secrétaire). Nous sommes présents sur les réseaux sociaux à l'adresse <https://www.facebook.com/bad-loisirs.louannec> et nous pouvons être contactés en envoyant un mail à [badloisirs.louannec@gmail.com](mailto:badloisirs.louannec@gmail.com).

Par ailleurs, nous sommes en discussion actuellement avec Trégor Badminton afin d'intégrer la structure dès l'année prochaine et ainsi participer à l'entente avec les clubs de Lannion et Tréguier. L'idée serait de mettre en place des cours pour enfant mais aussi pour adulte, et d'offrir la possibilité aux adhérents à la fois de continuer à jouer en loisir mais aussi de faire éventuellement de la compétition pour ceux qui le souhaitent.

**Luc KLAINÉ**



## MACHINE À VAPEUR DE BATTAGE



(photo datant des années 30)

Vous pouvez, pour certains, reconnaître :

- Mr Pierre SALIOU (à la machine)

- 1<sup>er</sup> personnage à gauche :  
Mr Joseph SALIOU

Nota : Cette machine de battage de Pierre Saliou était entreposée dans son hangar qui se situait à l'angle des rue de Croas Hent et route de Kerlucun)

## ÉQUIPE DE FOOTBALL SENIORS DE LOUANNEC DE 1952

### Debout, de gauche à droite :

Yves RIVOALLAN (ancien instituteur de Louannec), Francis NÉDÉLEC (secrétaire mairie Coatreven), Alain SALIOU, Pierre COLIN, Jean GAC, Yves LE MARREC, Louis BOURDELLÈS et Yves MORIN

### Accroupis :

François GUILLOU dit "Jamier", Yves(?) ROLLAND dit "Bidouille" (secrétaire mairie Langoat), Raymond EVEN

### 1<sup>er</sup> rang :

Raymond SALIOU, Jean-Charles PERAZZI, Becco PORCHOU, Yves GODÉ, Bernard HARNAIS (?) de Lannion



Merci à monsieur Gérard PERAZZI qui nous a gentiment prêté ses photos et à monsieur Jean-Paul SIMON pour avoir complété une partie des noms des joueurs figurant ci-dessus.

**Guy PARZY**



## CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE BADMINTON

Le championnat Régional de badminton s'est tenu salle du Carpont à Louannec les 20 et 21 mai. Plus de 200 joueurs et joueuses ont pu pratiquer leur sport sur 12 terrains simultanément dans d'excellentes conditions.



## UN ARBRE POUR LES ENFANTS DE L'ANNÉE



La municipalité louannécaine a lancé l'idée de planter un arbre, chaque année, sur l'espace de jeux de Penker, pour fêter la naissance des enfants de l'année écoulée. Ce geste fort et symbolique chargé d'espoir, doit devenir une belle tradition. En effet, cet arbre grandira avec l'enfant pour la vie, le liant au respect de la nature.

Le 18 mars 2017, et pour coïncider avec le début de notre mandat, trois arbres ont été plantés pour les années 2014 (7 enfants), 2015 (12 enfants) et 2016 (17 enfants). Une plaque avec les prénoms des enfants et leur date de naissance a été installée au pied de chacun de ces arbres, pour le souvenir.

**Guy PARZY**

## RASSEMBLEMENT UNSS AU CAMPING DE LOUANNEC

Le triathlon UNSS s'est déroulé le 10 mai. Magnifique journée pour ces jeunes collégiens.





**ETAT CIVIL 2<sup>ND</sup> SEMESTRE 2016** (du 29-11-2016 au 8-6-2017)

**NAISSANCES**

CHAËN Jules, Sacha, Lucas  
LE HUÉROU Nino  
DUPONT GORVAN Emma

5 janvier  
5 février  
30 mars

BOUGET Julia, Alice  
RIVOALLAN Camille

31 mars  
14 avril

**MARIAGES**

SCHULLER Emmanuelle, Frédérique, Roxane et JEHAN Bernard, Maurice, Georges  
JÉGO Aurore, Angélique et REUMEAU Kévin  
DAVID Noémie, Joëlle, Michèle, Lydie et Rémi, Mickaël RUEL

25 mars  
8 avril  
29 avril

**DÉCÈS**

GUEZENNEC Martine épouse DURAND  
BOSCHEL Paul  
MOAL Marie, Madeleine épouse LE FLANCHEC  
CRAPART Louise, Jeanne  
LE TIEC Emile, Yves, Antoine  
MORIN Jean-Marc  
LE FLEM Geneviève  
GEOFFROY Jean-Jacques, Raymond, Emile  
LABAT Alice, Marie veuve NICOLAS

28 novembre  
14 décembre  
27 décembre  
19 janvier  
25 janvier  
22 janvier  
30 janvier  
04 février  
10 février

LEMÉE Jean-Christophe  
ROLLAND Louise veuve MENGUY  
ESNOL Hélène, Rose épouse MORIN  
LE GOFF Yvonne, Marie veuve RÉMOND  
RIGONDAUD Albert, François, Léonard  
QUEMENER Jeanne, Marie veuve RIGOURD  
GELBON Robert, Marie  
LE CALVEZ Rosalie épouse OLLIVIER

17 février  
17 février  
4 mars  
6 mars  
16 mars  
27 mars  
24 avril  
8 juin

**NOUVEAUX COMMERÇANTS**

Depuis ce mois de mai 2017, et le départ en retraite de Mr et Mme GLAZIOU coiffeurs à Louannec.



La reprise du salon a été assurée par :

**"Mèche bleue by Anne Laure"**

Coiffure mixte/avec RDV et sans suivant disponibilités  
Ouvert du mardi au vendredi 9h-19h en continu  
Le samedi 9h-18h  
Juillet / août : lundi - samedi 9h-19h  
Tél. : **02.96.23.07.64**  
Mail : [annelaure95\\_72@hotmail.com](mailto:annelaure95_72@hotmail.com)



Un nouveau masseur kinésithérapeute à l'espace Osiris place de La Poste, 5 route de Perros :  
Antoine BIARNES  
Tél : **02.96.49.01.21**



Elena Normant - 06 84 82 62 36  
[www.elenanormant.com](http://www.elenanormant.com)



## QUENTIN, LE CUISINIER

Nous poursuivons notre série d'articles sur les jeunes talents de notre commune.

Aujourd'hui nous vous présentons le portrait de Quentin, futur grand cuisinier, qui nous a présenté une belle recette lors de notre dernier numéro. Mais ce n'était qu'une mise en bouche.

Après un parcours classique dans les écoles et lycée des environs, Quentin s'est dirigé vers ce qui est sa vraie vocation : la cuisine.



Le but final de tout restaurateur qui a la vocation est d'avoir son propre établissement et de gérer sa propre affaire.

Mais avant cela, vu son jeune âge, Quentin souhaite s'ouvrir aux cuisines étrangères.

Avant d'entamer un périple vers d'autres contrées, il a commencé par un stage au Georges V \*\*\* à Paris, « le meilleur restaurant breton de Paris » avec le chef Christian Lesquer auprès de qui il a pu aborder les mélanges de cuisine française et japonaise.

Pour enrichir son expérience cosmopolite, Quentin se lance dans des concours de cocktail comme un concours de caféologie (!) où il a terminé 1er du concours régional, 2e du concours national. Il a participé à la grande

finale internationale à Nice Il s'est présenté au festival « Taste of Paris »

Egalement à son actif une 4e place au concours Barista et une 1<sup>ère</sup> place au concours Spigol

Et les concours télé ? Il a participé à différents concours internationaux.

En attendant, en route pour un stage de 4 mois dans un restaurant franco-japonais à Cancalle

Amateurs de fine cuisine, vous aurez peut-être la chance de rencontrer Quentin car sa vraie vocation est de revenir en Bretagne, surtout près de la mer et d'ouvrir un restaurant semi-gastronomique.

Quentin est un futur grand cuisinier et comme tous les chefs de cette discipline, car c'est une discipline, il faut de la passion et une bonne dose d'optimisme. Et cela il n'en manque pas.

**Danielle VIARD**



Quentin entre Stéphane Rotenberg, animateur télé et ses professeurs.

Activité	Entreprise	ADRESSE	TELEPHONE
Agencement Maisons et Bâteaux	GUILLOURY Arnaud Agencement	3 Hent Treuz	06.13.26.69.04
Agencement Intérieur & extérieur	LES TRAVAUX DE LA PETITE FOURMI	22, rue du Nividic	02.96.23.08.62/06.30.95.72.33
Architecture	ANGLE DROIT	20, route de Kerjean	06.12.51.07.97
Artisan plombier	PARANTHOEN Olivier	4 route de Lannion	02.96.23.36.73
Auto-école	ARMOR AUTO-ÉCOLE	4 route de Tréguier	02.96.37.03.66
Chantier naval	DRAGON ROUGE	Mabiliès Route de Tréguier	02.96.49.05.81/06.07.09.36.79
Chauffage-Sanitaire-Entretien	CSE LE HUEROU	13 route de Kerjean	02.96.91.29.65/06.10.55.15.60
Charpente - Ossature bois	ARMOR CHARPENTE	2 rue du Rosédo	06.21.93.20.07
Charpente Menuiserie Cloisons	EMC 22	47 route de Tréguier	02.96.91.03.03
Couverture zinguerie	THEPAULT Daniel	40 route de Kernu	02.96.49.07.63
Couverture zinguerie bardage	BREHAULT Guillaume	15, Ar Vouster	06.77.82.97.58
Couture	L'ATELIER DE COUTURE	10 hameau de Petit-Camp	02.96.23.26.87
Couture	COUTURE MANNICK	19 bis Tristan de Coëtmieux	06.87.99.77.86
Diagnosics immobiliers	DIAGNO IMMO	19 route du Stivel	02.96.23.16.90 / 06.88.81.44.47
Electricité	MJ ELEC	1 bis allée du Verger	06 64 37 18 10
Electricité	E.G.C.M	53 ter route de Tréguier	02.96.23.08.60/06.43.85.06.39
Electricité Plomberie Sanitaire	RST	13 rue des Roches Douvres	02.96.91.01.12
Electricité Plomberie Chauffage	SUNELEK	ZA de Mabiliès	02.96.23.01.11/06.82.55.58.32
Entretien Jardins	JP PAYSAGES	38 Route de Perros	02.96.91.12.24
Entretien Propriété	TACON Jean-Pierre	19bis Route de Kerjean	02.96.91.18.27/06.25.77.39.08
Fenêtres Vérandas Alu	SARL ALLAIN Hervé	ZA de Mabiliès	02.96.91.10.60
Imprimerie	Editions JACK	54 route de Tréguier	02.96.23.24.44
Jardinier	MON JARDINIER	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Paysagiste	ATOUT PAYSAGE	ZA de Mabiliès	06.33.19.46.02
Maçonnerie	ARMOR BATY	4 ter Le Tossen	06.63.20.16.76
Mécanique	Société ACTUEL VO	43 route de Tréguier	02.96.23.14.48
Menuiserie Agencement	CORNU Vianney - CÔTÉ BOIS	ZA 22700 Louannec	06.81.59.90.34
Menuiserie	SAD Guilloteau Marc	46 route de Tréguier	02.96.23.33.86/06.86.46.95.60
Nettoyage	MATHURIN Philippe	12 Clos du Jardellec	02.96.49.07.90
Nettoyage automobile/Voitures sans permis	Atelier VSP	ZA de Mabiliès	02.96.21.98.17/06.66.77.42.83
Peintre	LE GAFFRIC Georges	8 Park ar Groas	02.96.23.17.65/06.87.36.35.72
Peintre	FM Peinture	2 Coat Gourhant	02.96.49.03.73
Plomberie Chauffage	GARDES Romain	Louannec	02.96.23.39.78/06.24.78.56.17
Réparation/ventes...	SOLUTIONS NAUTIQUES	ZA de Mabiliès	02.96.35.88.13/06.10.23.71.65
Vitraux	VITRODESIGN	7, rue des Granites	06.58.48.10.67/02.96.46.19.89
Voilerie-Grément-Chantier	ESCALE VOILE	Route de Nantouar	06.28.34.08.96

Activité	Commerce	NOM Prénom	ADRESSE	TELEPHONE
Bar à vins - Restaurant	Kerjoem	M. et Mme HERBAIN Marc et Géraldine	15 Rue des Ecoles	09.86.69.60.31
Bar	Le Dockland	Mmes TRAN-VIVIER Vanni et LAVÉANT Mélina	2 Route de Kernu	02.96.23.01.34
Boucherie-Traiteur	Boucherie Jacques	M. MALLEDAN	14 Route de Tréguier	02.96.23.27.00
Boulangerie	Société Le Boulch	M. LE BOULCH	12 Route de Tréguier	02.96.91.14.22
Boulangerie	Boulangerie	Mme M. COTTIN	13 av. des Feux du Large	02.96.91.03.57
Brasserie	Eux	MM GUEGOU Cyril et Sylvain	Pont ar Saux	02.96.23.21.67
Cigarettes Electroniques	Ty Smoky	M. FABRE	7A, allée des Genêts	06.88.59.98.26
Chambres et tables d'hôte	Le Colombier	M. VANBELLE	8 Coat Gourhant	09.64.16.34.50
Coiffeur	Mèche bleue by Anne-Laure	ABDALLAH Anne-Laure	1 rue des Ecoles	02.96.23.07.64
Coiffeur	Couleur Déco	Mme PLUNET	Le Clos du Bourg	02.96.91.18.34
Epicerie	L'Épicerie des Îles	Mme et M. LE GALL-LE BÉCHEC	18 Route de Tréguier	02.96.23.17.54
Fleuriste	Créa Flore	Mme LE CAROU	1 Allée du Verger	02.96.91.04.04
Garagiste	Garage Citroën FKE Auto	M. et Mme ECHAVE	49 Route de Tréguier	02.96.23.29.47
Horticulteur	Horticulture de Pen Ar Hoat	M. BODIQU	7 Route de Lannion	02.96.23.18.94
Hôtel	Les Stermes	M. et Mme DURAND-DESCADILLES	Pont ar Saux	02.96.91.03.38
Hôtel	Motel du Lenn	M. EMBRY	70 Route de Perros	02.96.23.28.47
Immobilier	ABCD Immobilier	M. DENIEL	Route de Tréguier	02.96.23.04.31
Immobilier	IAD	M. Benoît BERTHELOT		06.76.97.26.28
Massage - Relaxation - Onglerie	Tamaris	Mme CARPENTIER Sabrina	8, rue des Mouettes	09.66.43.33.19
Onglerie		Mme LE PEZRON	34, route de Tréguier	06.30.98.59.68
Restaurant	L'abricôtier	M. et Mme QUENEC'H DE QUIVIC	35 route de Perros	02.96.91.20.28
Restaurant	Le Garde-Manger	M. CLOIN	4 route de Kernu	02.96.91.83.21
Service à la personne	Aide 2 vie - Maintien à domicile	M. DECOURTIE Olivier	38, route de Tréguier	02.96.23.16.41
Service à la personne	Particuliers Services	M. LE QUELLEC JP	38bis, route de Perros-Guirec	02.96.91.12.24/06.62.67.76.87
Savonnerie	Savonnerie de l'Île Tomé	M. MILLOT Gérard	39 Côte de Kernu	06.89.33.59.87
Esthéticienne à domicile	Bella Rose	Mme GUILLOTEAU Sabrina	46 Route de Tréguier	06.41.56.01.23/02.96.23.33.86
Tabac Hôtel Bar	Le Village	M. TANGUY Cédric	1 Route de Tréguier	02.96.23.20.60
Toiletage canin	Tendance Canine	Hélène GIROUX	4 Rue de St-Yves	02.96.91.28.99



## LOGEMENT - HABITAT

### **ADIL** (Information sur le logement)

Renseignements d'ordre juridique  
ou financier Permanence 9h-12h  
Centre Jean Savidan à Lannion  
Tél. : 02 96 61 50 46

### **CLCV** (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Permanence de l'union locale CLCV  
Lannion-Trégor, association de  
Consommateurs.

Tous les vendredis, 9h-12h.

Centre social de Ker-Huel  
29 bd d'Armor – Lannion

Tél. : 02 96 48 27 47

E-mail : [clcv-tregor@tiscali.fr](mailto:clcv-tregor@tiscali.fr)

Site Internet : [www.clcv.org](http://www.clcv.org)

### **UFC - QUE CHOISIR** (Association des consommateurs)

AL de Paimpol/Lannion

Permanence à Lannion chaque mardi de 14h à 15h30 et  
vendredi de 15h30 à 18h30.

Espace Volta - Bâtiment B au R.D.C.

1 rue Ampère

22300 LANNION

### **C.A.U.E** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'En- vironnement des Côtes d'Armor)

M. Claude THIMEL, architecte-conseiller, est à votre  
disposition pour tout conseil aux particuliers désirant  
construire. Permanence à la Subdivision de l'Équipement  
de Lannion. 1er et 3e jeudi du mois de 9h-12h et 14h-  
16h.

Prendre RDV au 02 96 46 69 80.

### **ERDF – GDF :**

8 Quai d'Aiguillon

22300 Lannion

Tél. : 08 10 73 16 46

Sécurité-dépannage :

n°azur 08 10 33 03 22

### **POINT INFORMATION HABITAT - LTC**

21 rue Jean Savidan à Lannion

Tél. : 02 96 05 93 50

## TRANSPORT

**Mobili Tilt** : n°azur 0 810 22 22 22

**SNCF** : 36 35

### **Aéroport de Lannion :**

Rte de Trégastel – Lannion

Tél. : 02 96 05 82 22

## EMPLOI

### **Pôle Emploi :**

Boulevard Armor – Lannion

Tél. : 39 49

**Mission Locale pour l'Emploi** : Les jeunes âgés de  
16 à 25 ans, inscrits à Pôle Emploi peuvent également  
s'inscrire à la Mission Locale pour l'Emploi.

Tél. : 02 96 46 40 09

E-mail : [m-l-lannion@wanadoo.fr](mailto:m-l-lannion@wanadoo.fr)

## INFO - DROIT

### **Maison de la Justice et du Droit**

15 Quai Maréchal Foch

Route de Loguivy

22300 LANNION

Tél. : 02 96 37 90 60

Lundi, mardi (1er et 3ème mardi du mois)

et vendredi : 8h45-12h15 et 13h30-17h00

## INFOS ADMINISTRATIVES

### **Centre des Impôts**

Kroas Hent Perros

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

### **Trésor Public**

54 rue Kra Douar

22300 Lannion

Tél. : 02 96 48 95 94

## SANTE

### **Centre Hospitalier**

Tél. : 02 96 05 71 11

### **Polyclinique du Trégor :**

Tél. : 02 96 46 65 65

## SOCIAL

### **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie)

39 Avenue du Park Nevez

BP 40746

22300 LANNION

Tél. : 0 820 904 179

### **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)

• Centre administratif et social de Kermaria  
à Lannion

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h30.

• Centre social de Ker-Huel

29, bd d'Armor Lannion

2e et 4e lundi ; tous les mercredis et vendredis,  
9h-12h et 14h-17h30.

### **Trégor Alcool Assistance**

La Croix d'Or

22300 LANNION

Tél. : 02 96 91 44 56

### **Association Beauvallon** : PAEJ Lannion (ex FILEA)

15 rue des Fontaines - 22300 LANNION

Tél. : 02 96 46 34 43

### **ALMA 22** (Allo Maltraitance Personnes Agées)

ALMA 22

BP 4618

22 046 SAINT-BRIEUC Cedex 22

Tél. : 02 96 33 11 11 Répondeur 24 h sur 24.

### **LTC** (Lannion Trégor Communauté)

1 rue Monge - CS 10701

22300 LANNION

Tél. : 02 96 05 09 00

## NUMEROS D'URGENCE

**SAMU : 15**

**POMPIERS : 18**

**POLICE SECOURS : 17**

**(112 à partir d'un portable)**



<b>Pompiers</b>	18
<b>Gendarmerie</b>	02 96 23 20 17
<b>Médecin</b> Sylvie LE BERRE 20, Avenue des Feux du Large	02 96 23 20 51
<b>Cabinet soins infirmiers</b> 2, rue St Yves	02 96 23 26 54
<b>Cabinet infirmier</b> Ronan PAUGAM et Delphine LE CALVEZ 38 route de Tréguier	06 20 77 24 08
<b>Chirurgien-dentiste</b> Gilles LE PAGE 5, route de Perros	02 96 49 06 20
<b>Pharmacie</b> Anne GUEZIEC Rue des Feux du Large	02 96 23 19 71
<b>Psychologue Clinicienne D.E</b> Florence SAILLANT 5, route de Perros	02 96 49 01 24
<b>Masseurs Kinésithérapeutes</b> René THUAULT, Emmanuelle JEZEQUEL et Izeline FERRÉ 38 route de Tréguier Manuel DORÉ et Antoine BIARNES 5, route de Perros	02 96 23 07 98 02 96 49 01 21
<b>Pédicure - Podologue</b> Anne-Lise FAIJAN 38, route de Tréguier	02 96 35 06 03 06 71 76 27 88
<b>Orthophoniste</b> Stéphanie JOUANNO 38, route de Tréguier	06 82 69 88 17
<b>Osthéopathe DO</b> Pierre MAUGUIÈRE 5, route de Perros	02 96 49 01 20
<b>La Poste</b>	02 96 23 13 11

<b>Les Ecoles</b> Ecole Élémentaire Ecole Maternelle	02 96 91 13 65 02 96 91 25 47
<b>Relais Assistantes Maternelles</b>	02 96 23 20 63
<b>Soins à domicile</b> CISAD pôle Phoenix Bât. B, Rte du Radôme 22560 Pleumeur-Bodou	02 96 91 25 26
<b>Centre de Loisirs</b> Rue des Ecoles	02 96 91 22 25
<b>Camping municipal</b> Ernest Renan	02 96 23 11 78
<b>E.D.F. - G.D.F. Dépannage urgence</b> Electricité - Gaz	09 72 67 50 22
<b>Préfecture St-Brieuc</b>	02 96 62 44 22
<b>S/Préfecture Lannion</b>	02 96 46 74 46
<b>Correspondants de Presse</b> Ouest-France Mme DURIEU Caroline le Télégramme M. EVEN René le Trégor Mme LE PAGE Nadia	02 96 23 09 61 06 61 80 81 75 of.cdurieu@orange.fr 02 96 23 70 46 09 61 04 46 80 rene.even@orange.fr 02 96 23 07 59 nadialepage@orange.fr 06 78 69 55 67
<b>EHPAD</b> Maison Accueil personnes âgées	02 96 91 25 55
<b>SYNDICAT D'ENTRAIDE DU CANTON DE PERROS-GUIREC</b> 25 avenue de la Mairie Saint Quay perros	02 96 91 00 09
<b>CCAS</b> Mairie Louannec	02 96 23 20 63

## LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

### Ordures ménagères :

Mardi (semaines paires) (bac gris)

### Collecte sélective :

Mardi (semaines impaires)(bac jaune)

<http://www.lannion-tregor.com/Les-jours-de-collecte-sur-ma-commune.html?wpid=9238>

<b>Mairie :</b>	02 96 23 20 63
<b>Fax :</b>	02 96 23 35 42
<b>Heures d'ouverture :</b>	
Lundi au Jeudi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 17 h 30
Vendredi	8 h 00 - 12 h 00 - 13 h 30 - 16 h 30
Samedi	9 h 00 - 12 h 00
E-mail :	mairie-louannec@orange.fr
Internet :	www.louannec.com
E-mail :	bulletin-louannec@orange.fr

## Permanences du Maire et des Adjointes

Gervais EGAULT	mercredi et samedi 9 h - 12 h
Jean-Pierre MORVAN	lundi 10 h - 12 h
Nicole MICHEL	jeudi 10 h - 12 h
Marc BACUS	samedi 10 h - 12 h
Pierre VAISSIE	mardi 10 h - 12 h
Danielle VIARD	vendredi 10 h - 12 h

ET SUR RENDEZ-VOUS

Le BIM  
Responsable de la  
publication : Gervais Egault  
Ville de Louannec 22700  
Tél. : 02 96 23 20 63  
Site Internet : [www.louannec.com](http://www.louannec.com)  
Membres de la Commission :  
G. Egault, D. Viard, G.Parzy  
S. Cravec, E. Renaud  
Rédaction : Mairie de Louannec  
Dépôt légal : Novembre 2002  
Impression : Publi Trégor - Lannion  
Distribution : Daniel Coïc



Baby Gym



Baby Gym



Le carnaval à l'école



Un arbre pour un enfant



Le gala des Sternes